



Dépenses de défense et de sécurité (D 139-159)

Jean-François Guilhaudis, Malizard Julien

► **To cite this version:**

Jean-François Guilhaudis, Malizard Julien. Dépenses de défense et de sécurité (D 139-159). Paix et sécurité européenne et internationale, université Côte d'Azur 2015. hal-01978294

HAL Id: hal-01978294

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01978294>

Submitted on 2 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dépenses de défense et de sécurité (D 139-159)

J-F. Guilhaudis

J. Malizard

Repères.

(139) *L'analyse des dépenses militaires est bien installée au cœur études de sécurité. Elles ont fait l'objet de nombreux débats surtout à l'époque de la guerre froide. Cela tenait au peu de confiance qu'avait chaque camp dans son adversaire, à des désaccords sur ce qu'il fallait inclure dans les dépenses militaires, à la manière de les comptabiliser et, également, à ce que l'on s'interrogeait beaucoup sur leurs effets économiques. Étaient ils positifs, négatifs, à quel degré ? Ne valait-il pas mieux consacrer les ressources disponibles à d'autres causes (santé, éducation...) ? (V. Fontanel J, La globalisation en analyse, L'Harmattan, 2005). Peu à peu ces débats se sont apaisés. Le sujet est devenu beaucoup moins sensible et conflictuel- ce qui est dû sans doute en bonne partie, à la modération des dépenses de la Chine- qu'il le fut jusqu'à la fin des années 1980. L'idée qu'une réduction des dépenses militaires est une absolue nécessité a disparu. On considère comme inévitable la reprise des dépenses européennes, perçue comme une évidence tant le profil de ces dépenses diverge à la baisse au cours de la dernière décennie, de celui des autres régions, sans que cela provoque de réelles interrogations. Le contraste est très vif avec la fin des années 1980, quand le sentiment général dominant était que les dépenses militaires étaient trop élevées. La guerre froide prenant fin, on voulait toucher les dividendes de la paix, voir baisser ces dépenses. Vingt cinq ans après elles ont, après une phase assez brève de baisse, retrouvé et dépassé le niveau de l'époque. On se demande si l'on n'est pas en train de sortir de la période des cycles, qui a marqué les dépenses de défense depuis la deuxième guerre mondiale pour entrer dans une phase de longue hausse modérée (Yves Bélanger et Aude Fleurant, Les dépenses militaires : la fin des cycles, Revue Interventions économiques (en ligne), 42, 2010). Cela se produit alors que le monde n'est plus dans une situation d'antagonisme des grandes puissances et que la guerre au terrorisme ne peut seule expliquer cette envolée. Par ailleurs la course aux armements a repris fortement. Mais il semble que personne ne s'en soucie vraiment. N'y a-t-il pas là un point à considérer ? On ne peut faire non plus totalement l'impasse sur le point de vue normatif. A ce titre deux éléments interviennent, également inscrits dans la Charte des Nations unies, principal ensemble de normes du moment. Le premier est celui qu'il importe de ne pas « détourner » vers le secteur des armements les ressources financières disponibles, qui pourraient servir au développement. Même si l'on peut admettre que les besoins de sécurité doivent l'emporter, il y a tout de même là une norme qui s'oppose en principe à un taux de dépenses plus élevé qu'il n'est strictement nécessaire. Le second est le choix de la sécurité collective. Le système de la Charte prévoit dans son chapitre VII que les membres de l'organisation mettent à la disposition du Conseil de sécurité les moyens nécessaires à son action (article 43). Que cet article n'ait jamais été appliqué, n'élimine pas le fait qu'en principe les Etats devraient financer au moins un embryon de système de sécurité collective et ne pas continuer indéfiniment d'investir dans l'augmentation de leurs moyens nationaux et dans ceux des alliances auxquelles ils appartiennent.*

Les progrès accomplis dans l'étude des dépenses militaires, dans lesquels les économistes ont eu une place centrale, leur technicisation, expliquent largement cette évolution, à la fois positive, parce que le niveau d'information augmente, et négative, parce que les questionnements, l'esprit critique se font fortement affaiblis.. Il est important que l'analyse des dépenses militaires sorte de l'étude simplement technique et du commentaire, très caractéristique des présentations du SIPRI lui-même, du Compendium du GRIP ou encore du Tableau de bord « Effort de défense » dressé par R Bellais dans DSI Hors série n° 37, 2014),

qu'elle ne soit plus du domaine exclusif de l'économie et de la finance et qu'elle redevienne aussi un sujet politique.

Pour améliorer la situation actuelle, il importe d'abord d'être clair sur les données disponibles et leur qualité. Il faut aussi relier l'étude des dépenses aux rubriques précédentes de « Sécurité et insécurité européenne et internationale », à la problématique actuelle de la puissance, des alliances et la rattacher également à celles qui suivent sur les armements, les transferts et les conflits. Il y a un lien étroit entre les dépenses militaires, la puissance, la dynamique des armements (recherche, modernisation, production, transferts), les complexes militaro- industriels, la course aux armements, le désarmement et le développement.

Cela impose, sans l'abandonner, d'aménager et d'enrichir, la présentation classique des dépenses militaires- tendances générales c'est à dire les dépenses militaires au plan mondial, analyse régionale, étude par pays- et de s'efforcer de considérer les données sur les dépenses militaires avec un certain recul, avec un esprit critique. Il est étonnant de voir avec quelle facilité se répandent, sur des sujets importants comme les dépenses européennes, des idées dont la pertinence est loin d'être évidente et qui pourtant échappent à la discussion. On considérera donc en plus des rubriques classiques les dépenses par catégories et, de manière spécifique, les dépenses européennes et celles de la France.

I Sources, données nécessaires et utiles, données disponibles, données manquantes, fiabilité des données (D 140).

Repères

(140) On bénéficie maintenant d'une masse d'informations importante. Les Etats communiquent, les institutions aussi- l'AED vient de publier les données européennes pour 2014. On dispose de données jugées assez fiables, collectées notamment par le SIPRI, dont le rapport annuel est largement mentionné dans les médias. Ces données permettent apparemment de suivre de près l'évolution des dépenses militaires mondiales, des dépenses par grandes région et par pays. Tout cela est impressionnant et pourtant loin vraiment satisfaisant. D'abord parce qu'il y a un certain nombre de « trous » (Iran par ex.). En outre si on se préoccupe de sécurité et d'insécurité comme c'est le cas de cette chronique et pas seulement de compter et de dégager des tendances, on reste très insatisfait, malgré l'amélioration des données accessibles, pour trois raisons. La première est qu'il importe de prendre en compte non pas seulement les dépenses de défense mais les dépenses de défense et de sécurité, ce qui inclut non seulement les dépenses militaires et de gendarmerie ou leur équivalent mais aussi, au minimum, celles qui touchent à la police, à l'anti- terrorisme, à la sécurisation des « points sensibles » et maintenant à la cybersécurité. L'étude des dépenses doit suivre l'évolution du concept de sécurité, pour être en phase avec la réalité. La seconde raison d'insatisfaction concerne le volet insécurité. A la limite, on pourra considérer que sont des dépenses génératrices d'insécurité, celles qui sont, globalement, nettement plus importantes que celles des autres, parce qu'elles alimentent une course aux armements susceptible de générer un déséquilibre et parce que elles vont être insupportables dans la durée pour le pays qui les consent. Mais pour l'essentiel le volet insécurité est ignoré. Or l'expérience des années 1990 et 2000 et des interventions américaines et occidentales, en Irak, Afghanistan, Libye...à l'origine d'une très forte élévation du niveau de l'insécurité dans le « Grand Moyen Orient » et au- delà, montre qu'il y a bien des dépenses presque directement génératrices d'insécurité. Ce sont celles qui permettent à certains Etats de frapper au loin, sans prendre de risque réel de riposte et qui favorisent donc le recours fréquent, parce qu'a priori facile, à un traitement essentiellement militaire de problèmes beaucoup plus complexes. Elles ne sont pas la même chose que les dépenses de guerre. On ne dispose pas de données à cet égard, le problème de ce type de dépenses n'étant même pas

posé. La troisième raison d'insatisfaction tient à l'absence de comptabilisation des dépenses faites au service de la paix et de la sécurité internationale. A cet égard les données du département des opérations de maintien de la paix des Nations unies sont évidemment très partielles.

Il est enfin essentiel de percevoir et de ne jamais perdre de vue les limites des données offertes, malgré les efforts accomplis pour les améliorer. Ce point important est développé dans la note de Julien Malizard sur l'**Aperçu critique des sources actuellement disponibles en matière de dépenses de défense et de sécurité**. Cependant malgré leurs imperfections les données disponibles offrent des ressources non négligeables aux analystes, à condition de les utiliser de manière complémentaire. C'est le choix fait dans cette chronique.

II. Tendances générales (D 141).

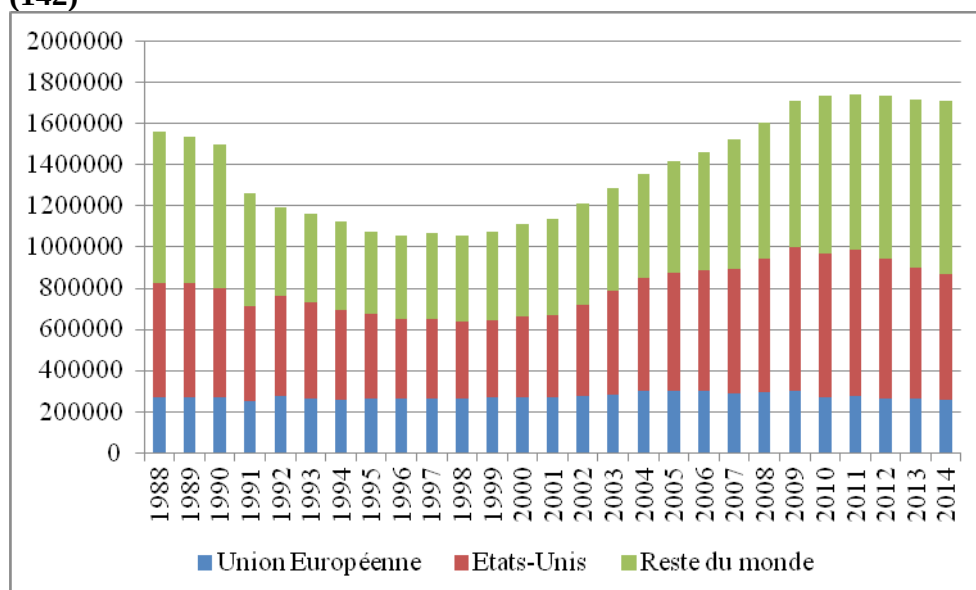
Repères.

(141) Au plan mondial, deux questions majeures se posent : la première est celle de l'évolution de ces dépenses ; la seconde est celle de savoir si les dépenses militaires mondiales annoncent la reconstitution d'un duopole, cette fois composé des Etats-Unis et de la Chine, puis éventuellement un nouveau monopole, la Chine dépassant les Etats-Unis.

Actualité

II.1. Evolution des dépenses militaires mondiales.

(142)



Graphique 1 : Figuration des dépenses militaires par grandes masses, données SIPRI en dollars constants de 2011.

NB Les dépenses militaires mondiales sont incertaines pour l'année 1991, à cause de l'absence de données pour l'URSS. Le graphique tient compte du changement de périmètre de l'UE au fil des années.

Ce tableau des dépenses militaires mondiales- Etats-Unis, UE et reste du monde- montre bien la part majoritaire qu'occupent dans ces dépenses les Etats-Unis et l'UE et l'importance des premiers. On voit aussi très bien non seulement la rupture correspondant à la fin de la guerre froide mais aussi la brièveté- moins de 10 ans- et la modicité de la baisse (de 1300000

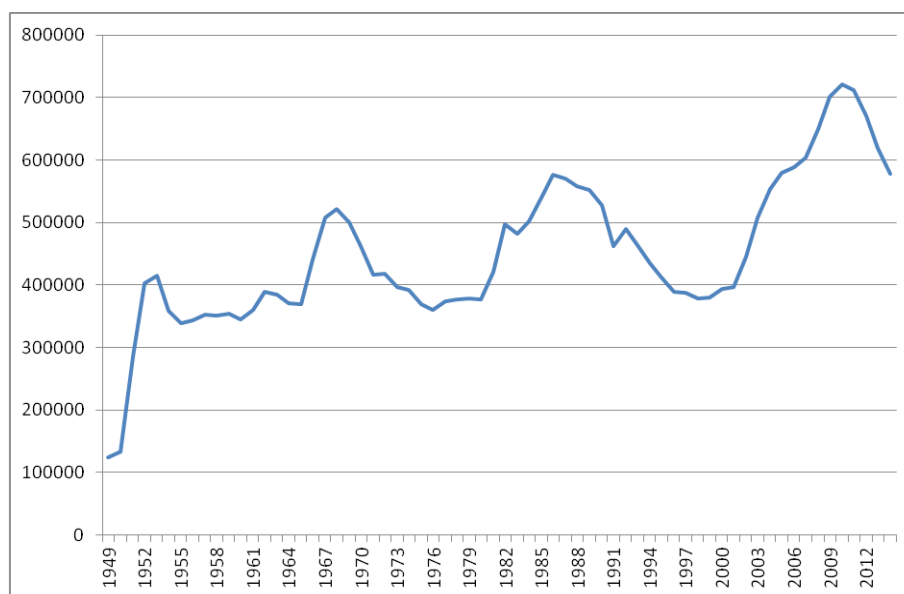
à un peu moins de 1100000 millions de dollars) avant la forte reprise à partir de 1999, et la hausse considérable (liée aux guerres d'Irak et d'Afghanistan notamment) entre cette année là et 2011 qui représente le « pic » (passage de environ 1050000 à plus de 1700000 millions de dollars). Sur la longue période, les chiffres sont davantage dans les hauts que dans les bas et depuis 2008 on dépasse sensiblement le niveau de la fin des années 1980.

Les dernières années sont marquées par une hausse forte (2007- 2011), puis un plateau 2011/ 2012 et une légère décréue en 2013/ 2014. Ces données n'infirmant pas l'hypothèse émise par Yves Bélanger et Aude Fleurant (Les dépenses militaires : la fin des cycles, *Revue Interventions économiques* (en ligne), 42, 2010) selon laquelle le monde est en train de sortir de la période des cycles, qui a marqué les dépenses de défense depuis le deuxième guerre mondiale pour entrer dans une phase de longue hausse modérée. Pour être validée cette hypothèse suppose que les deux premières puissances dépensières, les Etats-Unis et la Chine le restent, ce qui paraît être le cas.

Budget des Etats-Unis

(143) Les Etats-Unis restent la première puissance militaire selon le critère du budget de défense : en 2014, leur budget est presque égal à la somme des budgets des 14 nations qui leur succèdent dans le classement (voir Palmarès au n° 148). Depuis la fin de la guerre froide, il n'y a aucune remise en question de cette suprématie, en dépit d'une montée en puissance de la Chine et d'un réarmement de la Russie depuis quelques années.

Le budget de défense américain a suivi plusieurs phases historiques en fonction des conditions économiques et surtout de l'engagement des troupes américaines dans des conflits armés. Le graphique suivant l'illustre avec des données du SIPRI, exprimées en dollars constants de 2011.



Graphique 2 : Dépenses militaires américaines (Données SIPRI)

Bien qu'une tendance haussière apparaisse sur le long terme, les phases de pics et de creux se succèdent, dont les raisons sont principalement d'ordre géopolitique. Trois pics s'affirment entre la fin de la seconde guerre mondiale et la décennie 1990 : la guerre de Corée au début des années 1950, la guerre du Vietnam à la fin des années 1960 et au début des années 1970 et enfin une période de "*military build up*" au début des années 1980.

La fin de la guerre froide a ouvert la décennie des dividendes de la paix et l'engagement dans la lutte contre le terrorisme avec les guerres en Afghanistan et en Irak matérialise le "réarmement" américain. Depuis 2010, après avoir atteint leur pic, les dépenses américaines connaissent une baisse sensible, proche de 20% en valeur réelle. Les raisons tiennent principalement à la fin de l'engagement en Afghanistan et à la crise économique, sans oublier la période de séquestration du budget, qui a une incidence mineure quoiqu'elle soit réelle, sur le budget. En général, les dépenses de défense des Etats Unis sont donc intimement liées à leurs engagements et elles ont donc un caractère cyclique en fonction de ces derniers. L'amplitude des cycles peut être très marquée, en tout cas beaucoup plus que celle observée dans les autres pays développés, en particulier la France où les effets d'inertie sont importants.

Dépenses américaines dans la durée

Evénements	Période	Taux de variation
Guerre de Corée	1949-1953	+ 234% ¹
Cycle bas	1954-1965	- 11%
Guerre du Vietnam	1966-1968	+ 19 %
Cycle bas	1969-1979	- 28 %
"Reagan build-up"	1980-1986	+ 37%
Fin de la guerre froide	1987-1998	- 32%
"Guerre contre le terrorisme"	1999-2010	+90%
Crise économique	2011-2014	-20%

Tableau 1 : Variations du budget américain (1949-2012), données *Office of Management and Budget* en dollars constants

Le tableau 1 présente les taux de variation des dépenses américaines depuis 1949. Les pics et les creux sont déterminés par les dates où il y a un point d'inflexion dans les tendances haussières et baissières respectivement. Il apparaît que la période du début des années 2000 marque la quasi multiplication par deux des dépenses militaires américaines, ce qui est d'importance majeure dans l'histoire américaine. Quoique significative, la baisse récente est plutôt faible au regard des baisses observées depuis la seconde guerre mondiale.

Dépenses américaines par catégories

Catégorie	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 10 - 14
Personnel	155 690	161 608	152 266	150 825	148 923	-4,3%
Opération et Maintenance	275 988	291 038	282 297	259 662	244 481	-11,4%
Acquisition	133 603	128 003	124 712	114 912	107 485	-19,5%
R&D	76 990	74 871	70 396	66 892	64 928	-15,7%
Construction	21 169	19 917	14 553	12 318	9 823	-53,6%
Logements de personnel	3 173	3 432	2 331	1 829	1 354	-57,3%
Autres	90	-805	4 296	1 357	903	

Tableau 2 : Dépenses américaines par catégories, Source : Office of Management and Budget

Le tableau 2 qui présente le budget américain par grandes catégories sur les 5 dernières années permet de situer celles où la baisse est la plus forte..

¹ La valeur très élevée du taux de variation peut paraître surprenante, mais ce résultat peut s'expliquer par l'usage de données en valeur constante, pour lesquelles les périodes les plus anciennes ne sont pas estimées avec une grande précision.

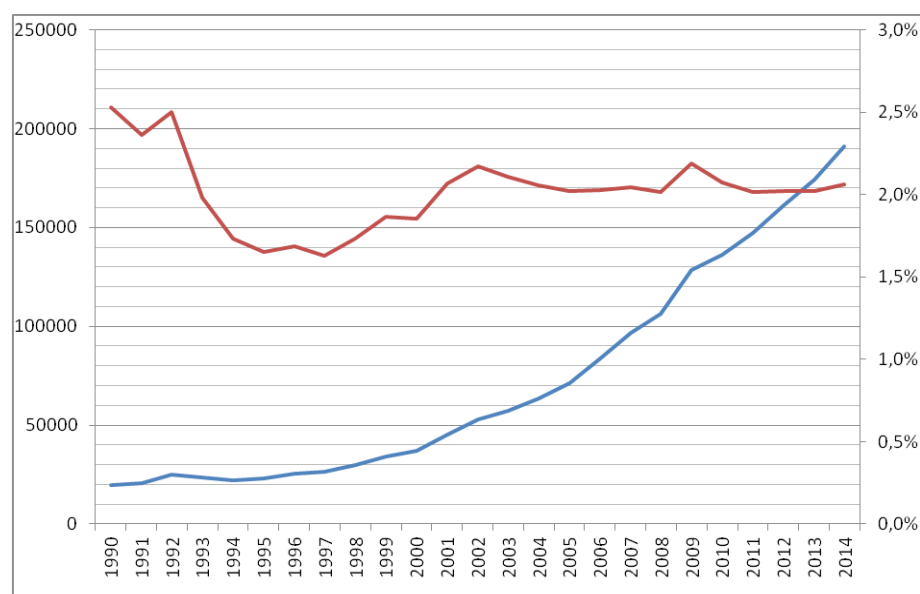
Les anticipations conduites par l'*Office of Management and Budget*, rattaché à la Maison Blanche, indiquent que le budget américain de défense sera relativement constant, aux alentours de 600 milliards de dollars, après un pic à 615 milliards de dollars en 2016. Compte tenu des prévisions de croissance, plutôt élevées surtout en comparaison avec celles des pays européens, l'effort de défense américain doit décroître, passant de 3,5% du PIB en 2014 à 2,7% du PIB en 2020. Bien évidemment, les incertitudes sont grandes, notamment compte tenu de la prochaine élection présidentielle. Les tendances risquent alors d'être révisées.

Dépenses de la Chine

(144) Evaluer les dépenses militaires de la Chine est une tâche ardue car les difficultés méthodologiques sont renforcées, en ce cas, par le peu de transparence sur les données, ce qui est cohérent avec les informations fournies par le régime en général. On notera tout de même que la Chine fait l'effort de fournir des données, même si elles le fait avec retard pour la base constituée par les Nations unies, ce que des pays tels que l'Arabie saoudite ou l'Iran ne font pas. Perlo-Freeman S. (2011), "Measuring transparency in military expenditure: the case of China", *Policy Brief, Institute on Global Conflict and Cooperation* discute ces problèmes et indique que si le volume d'informations transmises a progressé sur le long terme, il apparaît qu'il atteint désormais un plateau. Les chiffres proposés sont donc à considérer avec précaution.

Par ailleurs, le SIPRI retrace les données officielles, composées de trois catégories (personnel, formation et maintenance et équipement) pour les faire correspondre à sa définition. L'obstacle principal est l'inclusion de la R&D car c'est aussi un indicateur de mesure de capacité de technologique. Ainsi, en 2014, le SIPRI estime que le véritable budget est de 55% plus élevé que la valeur officielle.

Le graphique suivant reprend la définition du SIPRI et permet de commenter les tendances récentes. Il illustre le budget de défense en valeurs réelles (courbe en bleu, axe de gauche) et l'effort de défense (courbe en rouge, axe de droite) sur la période 1990-2014.



Graphique 3 : Dépenses militaires et effort de défense chinois (Données SIPRI)

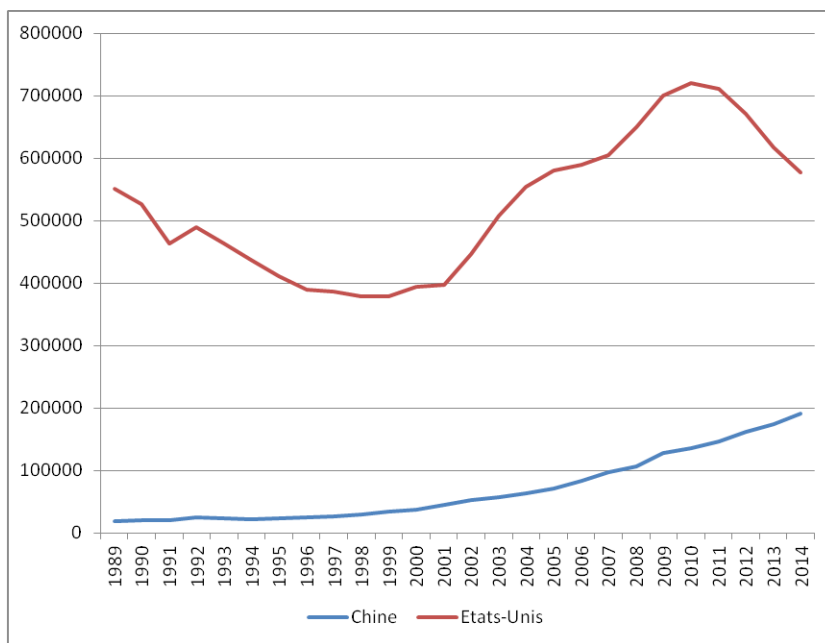
On voit que l'évolution des dépenses militaires montre un accroissement de 868%. Cet accroissement est continu sur la période, y compris durant la décennie de dividendes de la paix. Le taux de croissance annuel moyen est supérieur à 10% et il est donc très fortement corrélé à la croissance économique du PIB (*Military Balance*, 2014). L'effort de défense de la

Chine, même s'il a subi une baisse dans les années 1990 du fait de la moindre croissance de son budget de défense relativement à ses performances économiques, est constant et proche de 2% depuis 2000. Compte tenu de ce pourcentage, on doit dire que la Chine dépense moins que la moyenne mondiale (2,3% du PIB) mais est quand même le deuxième pays dans le classement des budgets. Une comparaison des différents indicateurs est nécessaire pour dresser le panorama le plus complet possible.

Compte tenu de sa croissance rapide, la Chine a pu financer facilement l'accroissement des budgets pour sa défense. Mais cela correspond également à une vision stratégique de la Chine dont l'objectif est de conduire une modernisation de ses forces armées, ce qui passe par des efforts pour les équipements militaires et des augmentations de traitement pour les troupes.

II.2. Dépenses militaires et évolution du système international (vers une nouvelle bipolarité ou une nouvelle unipolarité, chinoise).

(145) L'idée de la reconstitution d'un duopole, composé cette fois des Etats-Unis et de la Chine, puis éventuellement celle du nouveau monopole, la Chine dépassant les Etats-Unis, est présente dans beaucoup d'esprits. Cela conduit à comparer les budgets des deux pays.



Graphique 4 Dépenses militaires américaines et chinoises, données SIPRI en dollars constants de 2011.

Le graphique 4 illustre, depuis la fin de la guerre froide l'évolution des budgets des deux pays. On voit que la distance qui les sépare s'est fortement réduite mais reste très importante. Si on admet la prévision d'un budget américain se stabilisant à 600 milliards et prolonge la tendance de la Chine, on voit qu'il reste encore du temps avant que les deux courbes se rejoignent. Ce n'est pas une question de court terme.

Il est important, surtout, de prendre conscience de la portée limitée de cette comparaison, du fait que ses termes ne sont pas les bons. Tout comme à l'époque de la guerre froide, la comparaison doit être faite non entre deux Etats mais surtout entre deux groupes, entre les Etats-Unis et leurs alliés et la puissance antagoniste et ses alliés. Considérer les Etats-Unis et la Chine seuls ne correspond pas à la réalité politico- militaire. Pour présenter les choses

d'une manière réaliste, il faut ajouter aux Etats-Unis, leurs alliés occidentaux, c'est-à-dire au moins les membres de l'OTAN et des autres alliances collectives constituées autour des Etats-Unis, ainsi que les alliés individuels comme le Japon et quelques autres. C'est cet ensemble collectif que la Chine doit égaler et surpasser pour devenir réellement la première puissance de la planète. Pour le moment, elle n'a pas elle-même de réseau d'alliés, mais il se peut que cela change. On a tenu compte dans les tableaux ci après de ces configurations collectives. Du côté chinois, il faudrait envisager deux hypothèses, celle de l'alliance russe et celle de l'alliance russe et iranienne (Chiran, voir n° 101). Faute de chiffres concernant l'Iran, on se limitera à la première.

Année	Etats-Unis	Autres membres OTAN	OTAN	OTAN + traité de Rio	Otan + Rio + autres alliés
2010	720220	336373	1056593	1118652	1236771
2011	711338	324647	1035985	1096782	1216796
2012	670897	318534	989431	1052372	1171569
2013	617687	309278	926965	993356	1112616
2014	577511	303174	880685	947633	1069188
Variation	-19,8	-9,9	-16,6	-15,3	-13,5

Tableau 3 Le camp occidental. Variation entre 2010 et 2014

Budgets en millions de dollars constants de 2011 (Données SIPRI)

NB : Les autres alliés comptés dans le tableau sont : la Corée du sud, le Japon, l'Australie, la New Zélande, les Philippines

La liste des membres de l'OTAN et du traité de Rio, pays avec lesquels les Etats-Unis ont un engagement formel d'assistance mutuelle, est dans la note d'information sur les Alliances collectives.

On devrait même pour cerner le véritable poids du camp occidental ajouter à cette liste déjà longue d'autres Etats encore notamment Israël, le Pakistan, Taiwan et l'Egypte ; on pourrait également leur adjoindre les Etats de l'UE non membres de l'OTAN (Autriche, Chypre, Finlande, Irlande, Suède, Malte).

Le camp occidental représente un ensemble énorme qui avoisine le double du budget américain.

Année	Chine	Chine + Russie	Part Chine+Russie / bloc occidental
2010	136220	202029	16,3
2011	147258	217495	17,9
2012	161409	242405	20,7
2013	174047	258888	23,3
2014	190974	275435	25,8
Variation	40,2	36,3	

Tableau 4 Chine et Russie Données SIPRI en dollars constants de 2011

Si le duo Chine/ Russie connaît une forte croissance tandis que l'ensemble occidental décroît, on voit que les deux groupes sont encore très loin de la parité. On doit aussi, pour avoir une vue plus exacte des perspectives, tenir compte du potentiel en réserve mobilisable si

nécessaire, que permet de cerner le rapport du budget militaire au PIB, beaucoup plus grand du côté occidental. L'analyse en termes de capacités stratégiques inclut bien d'autres éléments que l'effort budgétaire, ce qui accroît encore l'écart. Il ne faut pas oublier, notamment, « l'effet stock » d'armes, pour lesquelles les sommes engagées ne représentent que des opérations de maintenance.

III. Dépenses par pays, palmarès (D 146).

Repères.

(146) *Il faut être conscient des limites de l'exercice consistant à dresser un palmarès, surtout quand on se contente de donner la liste des pays dans l'ordre décroissant de leurs dépenses militaires/ de défense. On peut dépenser beaucoup et mal à propos, c'est à dire gaspiller beaucoup, ou dépenser nettement moins, mais de manière plus avisée. L'important est de dépenser de manière à répondre aux besoins de défense et sécurité actuels et prévisibles, efficacement et durablement. Ce type d'analyse, très délicat, peut être tenté au sujet d'un Etat ou d'un groupe d'Etats, à la limite au plan subrégional voire régional mais pas s'agissant de l'ensemble de la communauté internationale, tant les besoins sont différents selon les Etats. Il serait bon aussi de pouvoir établir un palmarès par grande catégorie de dépenses et notamment pour des catégories spécialement significatives comme l'équipement et la R & D. Pour le moment cela n'est pas possible, en tout cas au plan mondial. Malgré toutes ces limites, on dispose de données intéressantes car on peut dresser trois et non un seul palmarès: le palmarès des dépenses militaires en volume, celui des dépenses militaires rapportées au PIB et celui des dépenses militaires rapportées à la population.*

III.1. Palmarès des dépenses de défense

Repères

En ce cas, les limites de l'exercice tiennent beaucoup au fait que les situations ne sont pas, sauf exception, comparables. Il est évident que si la croissance de pays peuplés de plus d'un milliard ou de plusieurs centaines de millions d'habitants se poursuit, les Etats tels que le Royaume uni, la France l'Allemagne, anciennes puissances militaires majeures, vont descendre dans le palmarès puis en sortir. Il n'est pas sans intérêt de savoir si et à quel rythme cela se fait, mais il serait plus pertinent de se demander si et comment leur sécurité continuera d'être assurée. Cela fait apparaître dans le palmarès les alliances ou l'Identité européenne de sécurité et de défense. Si ce palmarès et ces tableaux ne sont pas inutiles, il faut se garder de leur accorder une importance qu'ils n'ont pas. Pour que les données sur les dépenses militaires soient vraiment utiles, il faut les rapporter à des situations, à des questions que pose ou signale l'analyse pluridisciplinaire sur la sécurité et l'insécurité internationale. Il faut poser les bonnes questions et s'efforcer de repérer les éléments qui faussent les perceptions. Il est important de désagréger les dépenses militaires et de créer si possible des classements (RD, modernisation, équipement, forces de projection...voir IV 5). Il l'est également de replacer les Etats dans les alliances et les groupes auxquels ils appartiennent, de considérer les couples hostiles et les cas particuliers.

Actualité

(147) Ce palmarès est l'indicateur standard, présenté dans tous les médias et dont les modalités d'estimations sont discutées la note d'information sur l'Aperçu critique des sources actuellement disponibles. Son avantage principal est qu'il a une valeur monétaire et permet donc de classer, même si, on l'a vu, cela n'est qu'une approximation de la puissance d'un pays. Par ailleurs, analyser son évolution est extrêmement simple, au contraire d'autres indicateurs relatifs. En revanche, exprimé en valeurs absolues, il ne représente pas la ponction soit sur la richesse nationale soit sur la population, ne dit rien du produit de ces dépenses- puisqu'il ne tient pas compte du gaspillage et de la qualité des choix faits- et n'est pas vraiment réaliste, dans la mesure où les relations internationales se composent non seulement d'Etats mais

aussi, notamment en matière de sécurité, de groupes d'Etats. Ajoutons à ces limites le problème de la conversion des monnaies nationales ou continentales, avec les problèmes relatifs à l'inadéquation des taux de change changeants pour convertir les dépenses militaires nationales en dollars (Cars, H-C, Fontanel, J. (1987), *Military Expenditure Comparisons*, in *Peace, Defence and Economic Analysis*, Ed. C. Schmidt, F. Blackhaby, SIPRI, Mac Millan Press, London).

Le tableau 5 ci-dessous, reprend le classement des 15 pays qui dépensent le plus pour leur défense. Les données sont exprimées en dollars constants, ce qui permet de réduire les effets nocifs des variations de change dans les comparaisons inter temporelles. Par ailleurs sont également présentées les parts relatives dans le total mondial.

Classement 2000				Classement 2014			
	Pays	Dépenses	Part relative	Pays	Dépenses	Part relative	
1	Etats-Unis	394,1	35,5	Etats-Unis	577,5	34,2	
2	France	61,7	5,6	Chine	191,0	11,3	
3	Japon	60,3	5,4	Russie	91,7	5,4	
4	Allemagne	50,6	4,6	Arabie Saoudite	73,7	4,4	
5	Royaume-Uni	48,0	4,3	France	63,0	3,7	
6	Italie	43,1	3,9	Japon	59,0	3,5	
7	Chine	37,0	3,3	Royaume-Uni	54,9	3,3	
8	Russie	31,1	2,8	Inde	50,0	3,0	
9	Inde	27,7	2,5	Allemagne	46,6	2,8	
10	Arabie Saoudite	27,6	2,5	Brésil	37,3	2,2	
11	Brésil	25,2	2,3	Corée du Sud	33,1	2,0	
12	Turquie	20,6	1,9	Italie	31,0	1,8	
13	Corée du Sud	20,0	1,8	Australie	27,2	1,6	
14	Australie	18,0	1,6	Emirats Arabes Unis	21,9	1,3	
15	Canada	15,7	1,4	Canada	18,4	1,1	

Tableau 5 : Classement des pays par dépenses de défense (données SIPRI).

On voit que le classement des dépenses militaires présente une grande stabilité dans le temps puisque les pays qui sont représentés dans le tableau sont les mêmes (à l'exception des Emirats Arabes Unis qui remplacent la Turquie), dans un ordre différent de celui de l'année 2000. En revanche, les pays européens qui dominaient le classement après les Etats-Unis ont vu leur position régresser en faveur des BRICS et des pays pétroliers. La Chine, la Russie, l'Arabie Saoudite suivent désormais les Etats-Unis et l'Inde et le Brésil complétant le top 10. Ces pays ont des tendances haussières très fortement marquées puisque les trois premiers ont un taux de croissance de près de 100% (+167% pour la Chine) en une décennie alors que les deux derniers ont un taux de croissance proche de 40%. La question intéressante est celle de savoir si ces tendances vont se poursuivre ou si la crise ukrainienne et le sommet de l'OTAN vont entraîner une hausse des dépenses européennes. Du côté des nouveaux dépensiers, la hausse est liée à la forte croissance qui est maintenant en diminution et elle tient compte aussi d'un net phénomène de rattrapage.

On observe aussi une très grande concentration des budgets. En effet, les 15 premières nations dans le classement représentent plus de 81% des dépenses militaires mondiales (contre 79% en 2000). Bien évidemment, les Etats-Unis représentent une part majeure avec 35% des dépenses mondiales mais force est de constater que les pays émergents voient leur

part augmenter rapidement. A ce titre la Chine a multiplié par trois sa part dans les dépenses mondiales depuis 2010 et la Russie par deux. Ce mouvement, conjugué à la stagnation des dépenses européennes, implique que la part relative de l'Europe de l'ouest décroît, ce qui était déjà visible sur le graphique 1 (n° 142). Il y a donc un basculement "à l'est" qui caractérise la montée en puissance des pays asiatiques émergents, portés par une croissance économique très élevée et par des besoins de sécurité, bien souvent endogènes, accrus. Certains analystes n'hésitent pas à prévoir un déclassement des Européens. Il est bien évident que si la croissance des pays ayant plus d'un milliard ou plusieurs centaines de millions d'habitants se poursuit des pays tels que la France et le Royaume uni, grandes puissances militaires traditionnelles, vont sortir du classement après le Canada. Ces pays n'abandonneront pourtant pas le service de leur sécurité, ils l'assureront autrement et, à vrai dire, ils ont déjà commencé à le faire, collectivement. Il faut songer à introduire dans le classement, sinon des alliances, du moins des collectivités à but étatique comme l'Union européenne ou le duo franco-britannique qui affiche un rapprochement marqué avec les accords de Lancaster House. Si on le fait, on voit que les Européens ne sortent pas du classement, l'UE étant alors en seconde position, avant la Chine et le duo franco britannique en 4e avec tout de même plus de 110 milliards de dollars (117,9).

III.2. Palmarès de l'effort de défense.

Repères

(148) *Cet effort est exprimé par le rapport entre les dépenses de défense et le PIB. Il est une mesure du "fardeau" (sa traduction en anglais est « defence burden »), car il représente la part relative de la contribution de la défense, certains diraient même la ponction, dans la production nationale. Les limites de l'exercice sont moindres que celles affectant le palmarès des dépenses. Ce second classement requiert des données fiables sur le PIB, mais en général, sauf les difficultés méthodologiques bien connues, cela ne pose aucun problème. Il présente l'intérêt majeur d'être utilisable en valeurs nominales car il ne nécessite pas de convertir les données en valeurs réelles ni en PPA puisqu'elles sont exprimées dans la même monnaie. En revanche, cet indicateur souffre d'un problème majeur, à savoir les difficultés pour identifier les raisons de sa variation ; en effet, toute variation peut être liée à une variation des dépenses de défense ou du PIB (ou des deux bien évidemment), de sorte que l'analyse est délicate et requiert une attention toute particulière.*

Actualité

Classement comparé 2014- 2000

Rang	Classement 2000		Classement 2014	
	Pays	Effort de défense	Pays	Effort de défense
1	Erythrée	22,1%	Oman	11,6%
2	Oman	12,5%	Arabie Saoudite	10,4%
3	Arabie Saoudite	11,5%	Sud Soudan	9,3%
4	Burundi	8,0%	Libye	6,2%
5	Koweït	7,7%	Congo	5,6%
6	Israël	7,4%	Algérie	5,4%
7	Macédoine	6,6%	Israël	5,2%
8	Jordanie	5,9%	Angola	5,2%
9	E. A. Unis	5,6%	E. A. Unis	5,1%

10	Syrie	5,5%	Azerbaïdjan	4,6%
11	Liban	5,4%	Namibie	4,6%
12	Brunei	5,2%	Russie	4,5%
13	Singapour	4,9%	Liban	4,5%
14	Yemen	4,8%	Birmanie	4,3%
15	Angola	4,5%	Arménie	4,2%

Tableau 6 : Classement des pays par effort de défense (données SIPRI)

Ce tableau est un bon complément du précédent car il illustre un point crucial. A l'exception de l'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis (EAU) et de la Russie (en 2014), l'effort de défense n'est pas le plus élevé dans les pays qui ont les budgets de défense les plus élevés. Cela est évidemment lié à la valeur élevée du PIB dans les pays qui dépensent le plus et à sa faible valeur dans nombre de ceux qui apparaissent sur ce tableau. Contrairement au budget de défense, il y a ici une plus grande variabilité des efforts de défense car des pics temporaires peuvent apparaître en fonction des situations, en particulier les conflits armés.

Plusieurs points doivent être soulignés :

- A l'exception d'Israël, ce top 15 est constitué par des pays en développement. Cela confirme les études pionnières en économie de la défense qui s'intéressent tout particulièrement à ces pays : il y a des arbitrages budgétaires très difficiles entre les besoins de sécurité assurés par les dépenses militaires et les besoins en termes de développement représentés par les dépenses de santé ou d'éducation dont on sait qu'elles sont nécessaires. Dans bien des cas, l'insécurité constitue un frein au développement mais les dépenses militaires contribuent à l'instabilité régionale (Ades A. et H.B. Chua (1997), *The Neighbor's Course: Regional Instability and Economic Growth*, *Journal of Economic Growth*, 2(3), pp. 279-304).

- Il y a une très forte prévalence de pays du Moyen-Orient dans le classement (Oman, les EAU, l'Arabie Saoudite, le Liban, le Yémen, le Koweït, la Syrie, Israël). Cela rejoint la remarque précédente, qui peut être renforcée par l'analyse des modèles de course à l'armement sur l'accroissement des tensions par l'observation des efforts de défense des rivaux. Dunne et al. utilisent la notion de "réseau de sécurité" (*security web*) pour illustrer les connexions entre efforts de défense de pays voisins (Dunne J.P., S. Perlo-Freeman et R. Smith (2008), *The Demand For Military Expenditure In Developing Countries: Hostility Versus Capability*, *Defence and Peace Economics*, 19(4), pp. 293-302).

- Les pays représentés dans le top 15 sont souvent impliqués dans des conflits armés, ou des rivalités régionales. Cela est parfaitement cohérent avec les besoins de sécurité exprimés, comme l'a détaillé Ron Smith (Smith R. (1989), "Models of military expenditure", *Journal of Applied Econometrics*, 4(4), pp. 345-359). Le cas extrême est le Koweït en 1991 qui a un effort de défense égal à 117% du PIB, il est alors en guerre.

- Les pays démocratiques sont sous-représentés dans cet échantillon puisque selon le classement établi par le groupe *Polity IV* (*Center for Systemic Peace*) seulement trois d'entre eux (Israël, Liban et Namibie) sont reconnus comme tels. Dans le cas de la Namibie, il y a une forte augmentation du budget de défense en 2014 qui résulte de la volonté d'améliorer la condition des militaires. A l'opposé, la Libye et le Sud-Soudan apparaissent comme des « Etats défaillants ». Ce constat est parfaitement en cohérence avec des travaux récents sur l'utilisation de facteurs politiques dans l'explication de l'effort de défense, l'acceptation politique étant moindre dans les démocraties par rapport aux autocraties et dictatures (D. Albalade, G. Bel and F. Elias (2012), *Institutional determinants of military spending*, *Journal of Comparative Economics*, 40, pp. 279-290) même si ces dernières apparaissent comme étant

un groupe très hétérogène (Brauner J. et V. Bove (2014), "Military spending and democracy", *Defence and Peace Economics*, à paraître.).

- Enfin, le cas de la Russie mérite que l'on s'y arrête car si on compare son effort, alors qu'elle n'est pas dans une phase de creux de son PIB en 2014, à celui des autres pays les plus dépensiers, on voit qu'il est proportionnellement beaucoup plus élevé que celui des Occidentaux. Il représente 4,5° du PIB contre 3,5 aux Etats-Unis, 2,6 pour la Corée du Sud, 2,2 pour la France, le Royaume Uni et la Turquie, 1,8 pour l'Australie, 1,5 pour l'Italie, 1,2 pour l'Allemagne et 1° le Japon. Il est également supérieur à l'effort de la Chine (2,1), de l'Inde (2,4) et du Brésil (1,4) (chiffres SIPRI). La Russie n'est dépassée parmi les 15 plus dépensiers que par l'Arabie Saoudite (10,4) et les Emirats Arabes Unis (5,1). La possibilité pour la Russie d'augmenter son budget, surtout si son PIB baisse, paraît très compromise.

III.3. Palmarès des dépenses de défense par habitant.

Repères

(149) *Ce dernier indicateur est complémentaire du précédent. Mesurant l'intensité de la pression budgétaire par individu, il est un indicateur du caractère plus ou moins « citoyen » des budgets de défense. Bien évidemment, comme pour l'effort de défense, sa construction sous forme de ratio rend son interprétation délicate, même si le taux de croissance de la population reste relativement constant sur des périodes courtes. Par ailleurs, les pays très peuplés apparaissent comme sous-représentés car le dénominateur du ratio est trop élevé pour rendre la fraction significative élevée. Le raisonnement symétrique s'applique pour les pays faiblement peuplés. Un autre inconvénient tient à l'usage de données en valeurs réelles qui présente des difficultés méthodologiques (v. la Note d'information sur l'Aperçu critique des sources disponibles en matière de dépenses de défense et de sécurité).*

Actualité

Classement comparé 2014- 2000

Rang	Classement 2000		Classement 2014	
	Pays	Dépenses/Hab	Pays	Dépenses/hab
1	Emirats Arabes Unis	1942	Arabie Saoudite	2747
2	Israël	1494	Oman	2467
3	Koweït	1415	Emirats Arabes Unis	2421
4	Singapour	1075	Israël	2040
5	Etats-Unis	1069	Etats-Unis	1891
6	Arabie Saoudite	991	Singapour	1789
7	Oman	959	Norvège	1328
8	Brunei	736	Brunei	1320
9	Norvège	651	Bahreïn	1103
10	Royaume-Uni	599	Australie	1077
11	France	555	France	964
12	Suède	540	Royaume-Uni	952
13	Bahreïn	536	Danemark	796
14	Danemark	448	Corée du Sud	741
15	Grèce	418	Suède	685

Tableau 7 : Dépenses militaires par habitants (données SIPRI).

Le tableau 8 est presque le symétrique du tableau 6 sur le top 15 des pays ayant le budget de défense le plus élevé, si on enlève les pays faiblement peuplés, comme le Koweït, Singapour, le Brunei ou le Danemark. Il y a peu de variations dans la liste des pays représentés dans les deux tableaux. On voit qu'ils sont tous riches et développés. L'effort de défense relativement réduit de ces pays laisse à penser qu'ils peuvent accroître sensiblement encore les contributions de leurs habitants.

IV. Données régionales et sous régionales (D 150).

Repères.

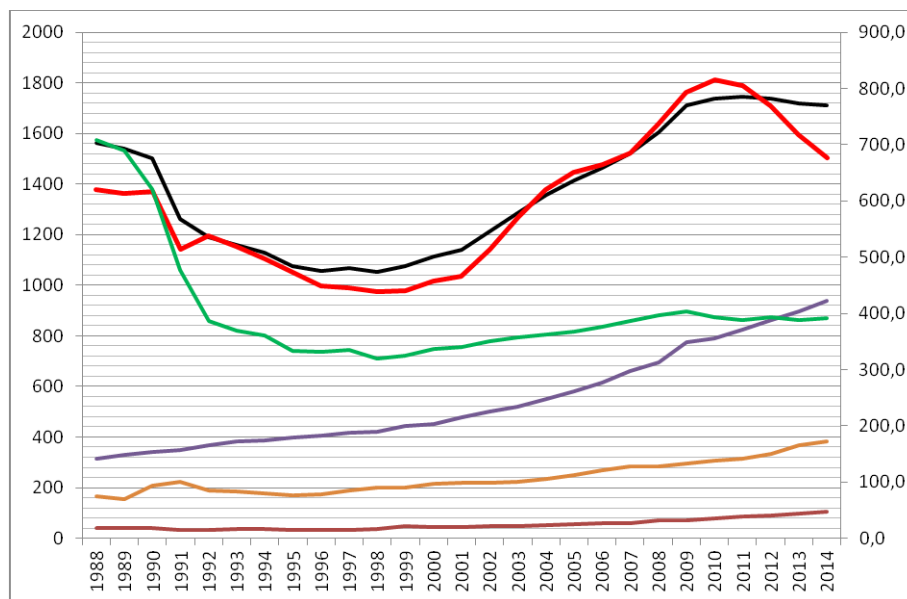
(150) *Pour que les décomptes des dépenses au plan régional et subrégional en milliards de dollars et pourcentage aient une vraie signification, il faudrait que les régions elles mêmes en aient une et soient comparables. Ce n'est évidemment pas le cas. Le Moyen- Orient est à cet égard particulièrement démonstratif. Cette région à laquelle on préfère souvent l'Afrique du Nord/Moyen-Orient ou le Grand Moyen Orient est en réalité à géométrie variable selon les analystes et les politiques des puissances. C'est un vaste complexe de sécurité ou d'insécurité, composé de sous ensembles. L'important n'est pas vraiment de savoir comment évoluent les dépenses à ce niveau, en comparaison avec celles d'autres régions. Que les DM au Moyen Orient soient importantes et croissent ne peut guère étonner. Il est plus important de situer les pays antagonistes les uns par rapport aux autres, Israël par rapport aux Arabes (maintien/ accroissement de sa supériorité stratégique), voire aux Perses et aux Turcs ; de considérer l'Iran et ses alliés chiïtes par rapport aux principaux pays sunnites ; de suivre la trajectoire de l'Egypte, première puissance arabe etc... Sur tous ces points, les dépenses militaires doivent toujours être rapprochées des autres données politiques et militaires.*

Au plan régional, mis à part le Grand Moyen Orient, c'est surtout l'Asie/ Pacifique qui doit retenir l'attention, en raison de la montée de la Chine et des tensions qui l'accompagnent en mer de Chine. La croissance, le niveau, la nature des dépenses de ses voisins sont certainement parmi les bons indicateurs de la manière dont elle est perçue en tant que puissance. L'Europe fera l'objet d'une analyse à part (au point IV 5).

IV.1. Dépenses par régions.

**Actualité
(151)**

Données comparatives régionales 1988- 2014



Graphique 5 : Evolution des dépenses militaires mondiales et par régions (données SIPRI)

Les dépenses militaires mondiales, représentées en noir sur l'axe de gauche, ont été conservées pour situer les régions par rapport à la tendance générale et non seulement les unes par rapport aux autres. Les données régionales sont sur l'axe de droite. En rouge sont indiquées les dépenses des Amériques, en vert celles de l'Europe, en violet celles de l'Asie et l'Océanie, en orange celles du Moyen-Orient et en brun celles de l'Afrique. Les valeurs présentées sont en dollars constants, ce qui permet de prendre en compte les effets de l'inflation. Par ailleurs, il n'y a pas d'informations sur l'URSS en 1991 ; pour éviter des ruptures dans le graphique, une extrapolation a été nécessaire. Il faut donc considérer les informations pour cette année comme très aléatoire.

On voit que, par rapport aux dépenses mondiales, qui marquent nettement trois phases (une réduction forte après la guerre froide, de près de 25% due à la baisse opérée par les deux superpuissances, la période des dividendes de la paix pendant les années 1990 et la remontée à la fin des années 1990 accentuée à partir de 2002), le comportement des régions est très différent. Les Amériques, cela tient largement à la part des Etats-Unis dans les dépenses mondiales et régionales, collent à la courbe mondiale. La courbe de l'Europe marque beaucoup plus nettement la baisse avant de remonter légèrement et de se stabiliser, les deux tendances étant dues essentiellement aux variations de la Russie. On a vu en effet que la part de l'UE reste essentiellement stable (voir graphique 1). La croissance continue de l'Asie correspond à la montée économique des Etats de la région et, à partir du milieu des années 2000, traduit aussi l'accélération de la course aux armements. L'Europe est maintenant dépassée par l'Asie dans le "classement régional". Il sera intéressant de voir si la crise ukrainienne modifiera ces tendances. Le Moyen Orient croît moins mais double tout de même ses dépenses sur la période, cela sans compter les dépenses de l'Iran indisponibles. Pour l'Afrique, où la question des données se pose aussi fortement, on observe une croissance longue mais faible. Les conflits africains, pourtant nombreux et meurtriers sont peu coûteux.

Le tableau 8 illustre les variations régionales par décennies (1990-1999, 2000-2009, 2010-2014) et par régions, selon les données, en valeurs constantes, du SIPRI.

Région	1990-2000	2000-2009	2010-2014
Afrique	23,06	66,71	34,35
Amériques	-28,48	73,19	-16,85
Asie et Océanie	30,35	71,53	18,81
Europe	-47,61	19,80	-0,74
Moyen-Orient	-3,97	36,96	24,80
Monde	-25,72	53,47	-1,55

Tableau 8 : Variations régionales (données SIPRI)

Ce tableau complète le graphique ; il est possible de le lire soit par zones géographiques soit par périodes. On note d'abord la forte sensibilité des dépenses militaires mondiales aux variations des dépenses des Amériques (et en particulier des Etats-Unis) et des dépenses européennes. La très forte variation observée pour ces dernières dans la décennie 1990-2000 est principalement due aux pays d'Europe de l'Est.

Pour la période la plus récente, il est important de relever que certaines régions ne sont pas sensibles à la conjoncture économique, de sorte que les enjeux de sécurité ou de puissance s'affirment. C'est notamment le cas des pays africains, même si leur niveau agrégé reste faible. Cela concerne tout particulièrement les pays d'Afrique du nord, en conséquence de l'instabilité de la Libye et du développement de groupes djihadistes dans la zone sahélienne. Une tendance similaire s'observe pour les pays asiatiques, toutes zones géographiques confondues, même si la Chine a un accroissement particulièrement significatif. La période de désarmement des années 1990 ne concerne que les pays développés, ce qui suggère que la question de la "paix généralisée" est écartée par les pays en développement pour lesquels les problématiques de rivalité régionale demeurent. Le cas des pays du Moyen-Orient est quelque peu original puisqu'on observe une légère baisse dans les années 1990 mais la tendance haussière est très affirmée par la suite.

Cette analyse est utile pour identifier les relais de croissance et les nouveaux marchés potentiels pour les industriels. La tendance pour les années à venir est plutôt orientée à la stabilisation des budgets de défense dans les pays de l'OCDE alors que les pays en développement restent confrontés à des questions de sécurité majeures qui nécessitent des budgets de défense en hausse.

Pour les listes des pays inclus dans les régions et sous régions, se reporter aux tableaux du SIPRI, par ex. table 4.10 in *SIPRI Yearbook 2014*, pp 222-228.

IV.2. Données relatives au Grand Moyen Orient

**Actualité
(152)**

Dépenses d'Israël et de ses voisins

Année	Israël	CCG	Turquie	LEA	GMO
2010	15833	77918	16956	103676	143477
2011	15481	82419	17130	112918	151727
2012	15636	94187	17538	124880	161632
2013	16581	105445	17898	139103	176437
2014	15283	107049	17964	149573	187187

2010	136220	65809	59003	29912	2657	9904	26993	2211	720220
2011	147258	70237	60452	30884	2701	9998	26597	2080	711338
2012	161409	80996	60017	31490	2739	10350	25665	2025	670897
2013	174047	84841	59396	32385	3114	10330	25442	2036	617687
2014	190974	91694	59033	33142	3039	10135	27171	2209	577511

Tableau 10 Présentation des efforts de défense (Partie haute) et des budgets en millions de dollars constants de 2011 (Données SIPRI)

Rapport Chine, Chine/Russie et Etats-Unis/ alliés

Année	Chine	Chine+Russie	USA+Alliés	Part Chine Russie /USA+ Alliés
2010	136220	202029	850900	23,7
2011	147258	217495	844052	25,8
2012	161409	242405	803184	30,2
2013	174047	258888	750391	34,5
2014	190974	282667	712241	39,7

Tableau 11 Rapport Chine, Chine/Russie et Etats-Unis/ alliés (dollars constants 2011, données SIPRI)

Ces tableaux sont intéressants d'abord par l'écart qu'ils montrent entre les budgets de la Chine et du duo Chine Russie et ceux des Etats-Unis et du camp américain. On voit que malgré sa progression, le duo n'atteint pas encore la moitié, d'un ensemble où les Etats-Unis représentent près de 80% de l'effort. Toutefois cette proportion, comme pour l'Europe, n'est pas bonne car tout le budget américain n'est pas consacré à l'Asie Pacifique. Il en va d'ailleurs de même pour la Russie. On notera aussi le faible niveau de l'effort par rapport au PIB chez les alliés des Etats-Unis, à l'exception de la Corée du Sud et de Taiwan. Cela est particulièrement vrai pour le Japon- s'il poussait son effort à 2% du PIB, son budget atteindrait pratiquement 120 milliards de dollars. La marge de progression est de ce côté très importante si le besoin s'en fait sentir.

IV.3.2. La Chine et les « alliances », susceptibles de - l'équilibrer. -

Année	Chine	Japinde	Philnambodge	Russie+ Inde	Inde
2010	136220	108161	5729	65809	49158
2011	147258	110086	5592	119871	49634
2012	161409	109474	6078	130454	49457
2013	174047	108489	6614	133934	49093
2014	190974	109032	6886	141693	49999

Tableau 12 Données SIPRI en dollars constants de 2011.

Le Tableau 13 montre que si Philnambodge (voir n° 103) est très loin, Japinde (n° 102) ferait tout à fait le poids si on tient compte de la marge de progression de Japon et de l'Inde. Ce Tableau permet aussi de mesurer le poids d'un duo ancien- il existait déjà du temps de la

guerre froide- formé par la Russie et l'Inde. Cette relation de proximité n'est pas actuellement hostile à la Chine, dont la Russie est proche, c'est plutôt un facteur de modération dans la relation conflictuelle Inde Chine et on voit que la Chine seule le surpasse encore nettement.

IV.3.3. Comparaisons par couples potentiellement conflictuels

Le couple Chine Inde

Année	Chine	Inde	Part Inde / Chine
2010	136220	49158	36,1
2011	147258	49634	33,7
2012	161409	49457	30,6
2013	174047	49093	28,2
2014	190974	49999	26,2

Année	Chine		Inde	
2010	136220	2,07%	49158	2,71%
2011	147258	2,01%	49634	2,57%
2012	161409	2,02%	49457	2,49%
2013	174047	2,02%	49093	2,45%
2014	190974	2,06%	49999	2,38%

Données SIPRI en dollars constants de 2011 et % de PIB

Tableau 13 Le couple Chine Inde

Pour un effort un peu supérieur, le budget de l'Inde représente moins du tiers de celui de la Chine, ce qui est normal, parce que sa croissance a été plus tardive et plus faible. Les perspectives pour ce couple sont étroitement liées à l'évolution future des PIB. Dans le cas de ce couple, la comparaison est relativement réaliste car aucun des deux pays n'est membre d'une alliance formelle. Mis à part la recherche d'un allié, l'Inde a plusieurs moyens pour rester à égalité approximative avec la Chine : réussir à avoir un PIB supérieur à celui de Pékin, augmenter fortement son effort de défense ou encore investir dans la création d'une force nucléaire moderne, lui assurant une réelle capacité de dissuasion et de gestion des crises (voir sa situation au n° 15 et dans les Notes d'information sur les capacités des puissances nucléaires et la modernisation des arsenaux nucléaires).

Le couple Chine Japon

Année	Chine	Japon	Part Japon / Chine
2010	136220	59003	43,3
2011	147258	60452	41,1
2012	161409	60017	37,2
2013	174047	59396	34,1
2014	190974	59033	30,9

Données SIPRI en dollars constants de 2011 et % de PIB -

Tableau 14 Le couple Chine Japon

Ce tableau 14 est simplement indicatif, la situation n'est pas comparable au cas précédent, à cause de l'Alliance américaine (v not. n° 87)

Le couple Inde Pakistan

Année	Inde	Pakistan	Part Pakistan / Inde
2010	49158	6598	13,4
2011	49634	6955	14,0
2012	49457	7375	14,9
2013	49093	7619	15,5
2014	49999	7790	15,6

Données SIPRI en dollars constants de 2011 et % de PIB

Tableau 15 Le couple Inde Pakistan.

On voit que l'écart est énorme. Pour le Pakistan cela implique la nécessité d'alliances. Pour le moment sa situation est délicate à cet égard puisque ses relations se sont dégradées nettement avec les Etats-Unis mais sans qu'il y ait rupture. Ce lien ancien constitue une limite au rapprochement avec la Chine. Ici aussi un fort investissement dans le nucléaire paraît s'imposer dans le contexte actuel.

V. Dépenses européennes de défense (D 154).

Repères.

(154) *Au moment où l'Europe, après avoir esquissé un mouvement pour devenir une « maison commune », se divise à nouveau, ce qu'accompagne une certaine remilitarisation, il est important de situer du point de vue des dépenses militaires, les ensembles d'Etats qui la composent. La nouvelle configuration n'est pas sans rappeler celle qui existait pendant la guerre froide, elle est toutefois assez différente. On retrouve le clivage Est Ouest mais l'Est est de dimension nettement moindre. La Russie n'est plus l'URSS, elle n'a plus le glacis que constituaient les pays du Pacte de Varsovie ; elle a été repoussée vers l'Est et ne regroupe autour d'elle, dans l'OTSC, qu'un nombre réduit de pays de petite dimension. L'Ouest a au contraire beaucoup avancé vers l'Est. Avec la fin de la guerre froide, le nombre des membres de l'UE et de l'OTAN a fortement augmenté. Il atteint dans les deux cas le chiffre de 28. 22 Etats sont à la fois dans l'UE et dans l'OTAN. L'une comme l'autre ont encore des perspectives d'élargissement. Parmi les candidats à l'UE figurent, entre autres, deux membres de l'OTAN, l'Albanie et la Turquie. En ce qui concerne l'OTAN, les perspectives d'élargissement ne sont closes ni à l'Ouest, vis-à-vis notamment des pays des Balkans, ni à l'Est, au moins en ce qui concerne l'Ukraine et la Géorgie. C'est l'un des aspects les plus sensibles des relations avec la Russie.*

Sur les 57 pays de l'OSCE, en d'autres termes de la très grande Europe puisque on y trouve les Etats d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan), le Canada et les Etats-Unis, la majorité est donc incluse dans des alliances (OTAN, OTSC) et dans un ensemble, lié à l'OTAN, qui a une dimension de défense et un profil de type fédéral, l'UE/ PDSC ou Identité européenne de sécurité et de défense (IESD).

Actualité

V.1. Dépenses de la Russie et de l'OTSC

Données Russie et OTSC

Année	Russie	OTSC
2010	65809	68847
2011	70237	73471
2012	80996	84590
2013	84841	88895
2014	91694	95792

Tableau 16 Données en dollars constants de 2011, Source : SIPRI

NB L'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) comprend outre la Russie 5 pays : Arménie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan

La constatation qui se dégage de ces chiffres est que les partenaires de l'OTSC n'accroissent que peu le potentiel russe- un peu plus de 4 °/°, chiffre stable sur la période 2010- 2014.

II.2. Dépenses des membres européens de l'OTAN.

Européens et Nord Américains, Groupes d'Européens

OTAN, Américains et Européens

Année	OTAN	Etats-Unis+ Canada	Européens
2010	1056593	740915	315678
2011	1035985	731821	304164
2012	989431	691164	298267
2013	926965	636439	290526
2014	880685	595957	284728

Groupes d'Européens

Année	Membres OTAN Avant 1991	Pays Baltes	Ex membres Pacte Varsovie	Autres
2010	294534	1010	18038	2096
2011	283494	1030	15291	1969
2012	277704	1073	15147	1777
2013	270416	1120	14775	1654
2014	263455	1182	16012	1516

Tableau 17 : Dépenses militaires de l'OTAN par groupes de pays membres en dollars constants de 2011, données SIPRI.

Par pays

Pays -	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014
Albanie	202	197	193	180	133	1,6%	1,5%	1,5%	1,4%	1,0%
Allemagne	49558	48140	49288	48199	46590	1,4%	1,3%	1,4%	1,3%	1,2%
Belgique	5699	5499	5438	5266	5191	1,1%	1,1%	1,1%	1,0%	1,0%
Bulgarie	978	829	849	907	855	1,9%	1,5%	1,6%	1,7%	1,6%
Croatie	1069	1106	1011	966	894	1,7%	1,8%	1,7%	1,7%	1,5%
Danemark	4848	4519	4659	4281	4489	1,4%	1,4%	1,4%	1,3%	1,3%
Espagne	15969	13983	14693	12705	12844	1,1%	1,0%	1,1%	0,9%	0,9%
Estonie	366	389	455	470	496	1,8%	1,7%	2,0%	2,0%	2,0%
France	66220	64601	63708	63548	63022	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,2%
Grèce	8854	7129	6305	6269	5585	2,8%	2,5%	2,4%	2,5%	2,2%
Hongrie	1452	1472	1401	1252	1249	1,1%	1,1%	1,1%	0,9%	0,9%
Islande	21,8	19,5	17,9	0	0	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
Italie	38857	38130	35419	34022	31020	1,8%	1,7%	1,7%	1,6%	1,5%
Lettonie	287	297	273	293	307	1,5%	1,5%	1,3%	1,3%	1,3%
Lituanie	357	345	345	357	378	0,9%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%
Luxembourg	359	307	290	293	295	0,6%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Norvège	7100	7232	7363	7502	7261	1,5%	1,5%	1,4%	1,4%	1,4%
Pays-Bas	12053	11648	10945	10310	10011	1,4%	1,4%	1,3%	1,3%	1,2%
Pologne	9327	9455	9538	9457	10673	1,9%	1,8%	1,8%	1,8%	1,9%
Portugal	5134	4904	4355	4859	4269	2,1%	2,1%	2,0%	2,2%	1,9%
Rép. Tchèque	2748	2474	2298	2199	2251	1,3%	1,1%	1,1%	1,0%	1,0%
Roumanie	2301	2380	2566	2561	2562	1,3%	1,3%	1,4%	1,3%	1,3%
Royaume-Uni	62928	60270	57702	55264	54914	2,5%	2,4%	2,4%	2,2%	2,2%
Slovaquie	1233	1061	1060	960	984	1,3%	1,1%	1,1%	1,0%	1,0%
Slovénie	825	666	573	508	489	1,6%	1,3%	1,2%	1,1%	1,0%
Turquie	16956	17130	17538	17898	17964	2,4°/ °	2,2°/°	2,3%	2,2%	2,2%

Tableau 18 : Dépenses militaires des membres européens de l'OTAN en dollars constants de 2011, données SIPRI.

La première partie du tableau 17 permet de comparer la part américaine et européenne des dépenses de l'OTAN. On voit facilement que la première est très supérieure. La seconde partie fixe dans le montant des dépenses européennes de l'OTAN, la part des 14 pays qui étaient membres de l'alliance/ OTAN du temps de la guerre froide (Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Portugal, puis Grèce et Turquie, Allemagne et Espagne) et de ceux qui les ont rejoint ensuite. Parmi ces derniers, on peut distinguer 3 groupes : celui des pays Baltes, anciennes républiques de l'URSS, celui des anciens membres du Pacte de Varsovie (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République tchèque, Slovaquie) et celui des autres anciens pays socialistes (Albanie, Croatie, Slovénie). En se reportant au tableau 18, on voit que l'effort est, sauf exceptions très légèrement supérieures à cette limite (France, Grèce, Royaume Uni et Turquie à 2,2 et Estonie à 2°), en dessous et même souvent nettement en dessous des 2° du PIB. Les nouveaux membres, sauf la Pologne font prendre en charge leur sécurité par Washington et à un degré moindre par les grandes puissances européennes. Les chiffres fournis par l'OTAN, disponibles seulement pour 2013 confirment cette analyse (*Données économiques et financières concernant la défense de l'OTAN*, p 6).

(155) Ces données permettent de comprendre, dans un contexte marqué par la crise ukrainienne ce qui s'est passé au *sommet de l'OTAN de septembre 2014*

La décision a été prise, ce fut l'un des points les plus remarquables du sommet du 5 septembre, « d'inverser la tendance à la baisse que connaissent les budgets de défense, d'utiliser de la manière la plus efficace possible les fonds à notre disposition et de favoriser une répartition plus équilibrée des dépenses et des responsabilités » (§ 14 Déclaration du sommet).

Cela appelle trois observations.

La première concerne le fameux « *Burden Sharing* » entre Américains et Européens, auquel on n'a pas manqué de la relier. L'idée que des alliés doivent partager équitablement les charges s'impose sans difficulté. Mais doit-on accepter ses corollaires : que les Etats-Unis faisant un effort de l'ordre de 5°/° de leur PIB et les Européens, en majorité, un effort inférieur à 2°/°, cela est insuffisant et même anormal et injuste ; que les Européens doivent donc faire plus pour partager plus équitablement les charges ; que, s'ils ne le faisaient pas, il serait envisageable et même juste que les Américains baissent à leur tour leur effort et à la limite qu'ils laissent les Européens se débrouiller seuls, pour se tourner vers l'Asie, nouveau centre du monde, plus intéressant que la « vieille Europe » endormie dans son confort et promise au déclin ; et qu'une autre répartition des responsabilités passe par une augmentation de cet effort financier ? Ce discours omet que l'effort américain de défense est loin d'être lié à la seule Europe, une grande partie des 5°/° lui sont étrangers ; ils s'expliquent essentiellement, après la guerre froide, par la volonté de conserver une supériorité militaire nette sur tout concurrent éventuel et la capacité de mener et de remporter, seuls, deux conflits simultanés. Ce sont là des objectifs qui n'ont pas été agréés entre alliés et que les Européens ne sont évidemment pas tenus de partager. Le coût de l'engagement des Etats-Unis en Europe est devenu modeste après la guerre froide. Il est très inférieur à l'effort que font les Européens de l'Alliance pour leur défense. Si on ne perd pas de vue la phrase de Lord Ismay sur le rôle de l'OTAN- « *to keep the Soviets out, the Germans down and the US in* »- on peut même dire que le rendement de l'investissement des Etats-Unis en Europe a énormément augmenté, puisqu'il leur a permis, à peu de frais et sans risque, d'éviter le rapprochement de la Russie et de l'UE et de contrôler l'émergence politico-militaire de cette dernière (v. Fontanel, J., Geslin, A. Le budget de l'OTAN et son interprétation, *in Alliances internationales : quel avenir ? Revue politique et parlementaire*, oct-déc. 2006, pp. 31-36).

La seconde observation est relative à la mise en œuvre de cette décision. Il est prévu que les alliés qui sont dans les normes de l'OTAN- 2°/° du PIB pour les dépenses de défense et 20°/° du budget de défense aux équipements majeurs et à la RD afférente- doivent y rester. Pour les autres, il faut « cesser toute diminution des dépenses de défense », « cherch(er) à augmenter leurs dépenses de défense en termes réels à mesure que croîtra leur PIB » et « (se) rapprocher dans les dix années à venir des 2 % ». Ces alliés chercheront aussi, s'agissant des équipements majeurs et de la RD liée, à les porter à 20°/° ou plus de leur budget de défense dans les 10 ans à venir. Il est prévu de maintenir la pression en faveur de cette orientation puisque cette question doit être examinée chaque année, mais les alliés en dehors des normes, qui sont la grande majorité, n'ont pris, en réalité, qu'un engagement aménagé, conditionné et en quelque sorte indexé sur leur croissance éventuelle.

La troisième observation consiste à souligner les écarts dans l'effort de défense mesuré par rapport au PIB, non dans le cadre de l'OTAN, mais dans le cadre européen. C'est d'abord là en effet, au regard des besoins de défense et sécurité européens, que se pose la question des dépenses militaires.

II.3. Dépenses militaires et IESD.

Repères

(156) Depuis le traité de Maastricht créant la PESC, la mise en œuvre de l'IESD au niveau de l'Union européenne est entrée dans les perspectives de long terme. Il est donc intéressant de considérer les dépenses militaires des pays concernés, tous les membres de l'UE, sauf le Danemark qui n'y participe pas. Il est d'autre part opportun de créer dans cet ensemble plusieurs groupes : le duo franco-britannique (deux puissances nucléaires, membres permanents du Conseil de sécurité et liées par les accords de Lancaster House), puis les pays de l'organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR) qui comprend outre les deux Etats précités l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et l'Italie.

A l'aide des chiffres fournis, on peut aussi faire des remarques utiles sur d'autres couples, trios ou groupes

Actualité

Le duo franco-britannique

	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014
France	66220	64601	63708	63548	63022	2,4 %	2,3%	2,3%	2,3%	2,2%
Roy. -Uni	62928	60270	57702	55264	54914	2,5 %	2,4%	2,4%	2,2%	2,2%

Le montant des dépenses militaires du duo pour 2014, est de 117936. Il est nettement supérieur à celui de la Russie (91700) avec un niveau d'effort bien moindre (2,2 contre 4,5°/° du PIB).

Les autres membres de l'OCCAR

	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014
Allemagne	49558	48140	49288	48199	46590	1,4 %	1,3%	1,4%	1,3%	1,2%
Belgique	5699	5499	5438	5266	5191	1,1 %	1,1%	1,1%	1,0%	1,0%
Espagne	15969	13983	14693	12705	12844	1,1 %	1,0%	1,1%	0,9%	0,9%
Italie	38857	38130	35419	34022	31020	1,8 %	1,7%	1,7%	1,6%	1,5%

Tableau 19 Dépenses en dollars constants de 2011, données SIPRI.

Le total des dépenses militaires des 4 autres membres de l'OCCAR se monte à 95645 millions de dollars en 2014, ce qui n'est pas négligeable par rapport au chiffre cumulé de la France et du Royaume Uni (117 936) et celui de l'OCCAR dans son ensemble à 213581, soit 22581 millions de plus que la Chine, avec un taux d'effort qui n'est pas supérieur.

Les autres membres de l'UE

Le cas des pays Baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), anciennes républiques de l'URSS et des anciens membres du Pacte de Varsovie (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie) ou des anciens pays socialistes (Croatie, Slovénie) a déjà été abordé à

propos de l'OTAN. On a vu que ces pays, à l'exception de la Pologne, ne font qu'un effort financier très limité pour leur défense. Mis à part ces Etats et d'autres Etats membres de l'OTAN- Pays Bas, Luxembourg, Grèce, Portugal dont le total des dépenses de défense cumulé pour 2014 se monte à 21543 millions- il reste à aborder le cas des membres de l'UE qui étaient à l'époque de la guerre froide parmi les Etats neutres et non alignés, dont la position au sein de l'IESD garde une certaine spécificité.

	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014
Autriche	3488	3410	3365	3234	3208	0,9%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%
Chypre	518	480	439	436	435	2,1%	1,9%	1,8%	1,9%	2,0%
Finlande	3690	3749	3791	3800	3620	1,4%	1,4%	1,5%	1,5%	1,4%
Irlande	1372	1300	1232	1225	1214	0,6%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Malte	63,3	55,9	52,7	54,2	59,7	0,7%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%
Suède	6727	6325	6457	6494	6879	1,3%	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%

Tableau 20 Dépenses des membres de l'UE neutres et non alignés, en dollars constants de 2011, données SIPRI.

Leur effort se monte à 14719 millions d'euros, ce qui rapporté au PIB est faible, sauf le cas de Chypre.

Dépenses militaires des membres de l'UE (PSDC moins le Danemark)

Au total pour 2014 les dépenses militaires de l'Union européenne s'établissent ainsi

UE/ Groupes de pays	Dépenses militaires 2014
Couple franco-britannique	117936
Autres membres OCCAR	95645
OCCAR	213581
Pays Baltes (ex URSS)	1181
Ex membres du Pacte de Varsovie	18574
Neutres Non alignés	14719
Autres membres OTAN	21543
Total IESD (UE – Danemark)	264594

Tableau 21 Dépenses militaires des 27 pays de l'IESD. A partir des données du SIPRI.

La graphique 1 (n° 142) montre que les dépenses militaires de l'UE restent au niveau qu'elles avaient à la fin de la guerre froide malgré son considérable élargissement- elle est passée de 12 à 28 (27 dans l'IESD) Etats membres. Leur montant est inférieur à la moitié de celles des Etats-Unis. Le même graphique montre que c'était déjà le cas- la situation était quasi identique- à la fin de la guerre froide. L'UE étant nettement moins nombreuse, ses membres d'alors ont, c'est surtout là qu'est le changement, sensiblement baissé leurs dépenses ; ils ont touché les dividendes de la paix.

Comme on l'a vu, le sommet de l'OTAN a considéré que cette situation était anormale et un consensus s'est fait sur le principe des 2^o/. S'il est appliqué, il devrait en résulter, étant donné la marge d'augmentation dont disposent les pays qui sont en dessous de ce seuil, une augmentation significative, entre 30 et 40 milliards d'euros. Cela représente plus de 10^o/° du montant actuel mais ne correspond pas à un changement majeur. A titre de comparaison, la Chine et la Russie sont passées respectivement de 136 et 66 milliards de dollars à 191 et 91 entre 2010 et 2014. L'augmentation demandée est donc à la fois significative et très insuffisante, s'il y a vraiment urgence et danger.

(157) Dans les débats de 2014 on constate la forte présence de la question de la menace russe et de la nécessité d'augmenter les dépenses européennes réputées très insuffisantes et devant conduire au déclassement, à une sorte de suicide de l'Europe en tant que puissance, aboutissant à sa « sortie de l'histoire ». Cette thèse est manifestement exagérée si on considère : que les dépenses militaires de l'Union européenne/ IESD dépassent toujours les 200 milliards de dollars, chiffre que seuls les Etats-Unis surpassent, il est vrai nettement ; que trois Etats Européens restent des puissances du Top 10 et que les pays de l'OCCAR- qui constituent le noyau défense de l'UE/IESD- restent à niveau (213581 contre 191000 à la Chine et une puissance établie contre une puissance qui se construit).

Elle omet surtout de poser la question majeure, à laquelle doivent être rapportées toutes les dépenses militaires, quel que soit l'acteur : pour faire face à quelle menaces, pour quels objectifs ? On raisonne comme si les Européens avaient encore en face d'eux l'URSS, l'autre superpuissance. Mais ils n'ont plus que la Russie, un pays qui ne dépasse guère 140 millions d'habitants et dont le PIB est inférieur à celui de chacun des 4 principaux Etats de l'Union. La Russie garde une capacité stratégique nucléaire importante mais en diminution, qu'elle aura beaucoup de peine à maintenir et elle n'est plus une puissance classique majeure, susceptible d'être une menace réelle pour l'Europe de l'Ouest (voir n^os 11, 18, 27). Cette constatation est fondamentale.

Les Européens semblent ne pas le voir : ils ont largement les moyens dans le contexte international actuel- nouveau et non identique à celui de la guerre froide- d'assurer seuls leur défense et leur sécurité et ils ont la possibilité de construire, sans être sous une pression très forte, l'appareil destiné à le faire. Ils sont dans une situation où ils peuvent imposer la reconfiguration de l'Alliance et de l'OTAN. Mais cela passe par un travail important, qui reste en bonne partie à faire, sur eux-mêmes.

En ce qui concerne l'aspect budgétaire, le problème qui se pose à eux n'est pas de dépenser plus mais de dépenser mieux, de dépenser autrement. Augmenter leurs dépenses n'aidera pas à le résoudre ; cela contribuera au contraire à retarder son traitement.

Du côté européen, l'apparition d'une identité européenne de sécurité et de défense (IESD), qui est l'une des grandes questions de sécurité internationale, d'envergure systémique, a pour le moment peu de chances de se manifester par le moyen des dépenses militaires. Elle passe d'abord par des décisions politiques concernant la conception de la sécurité européenne et les moyens de l'assurer, ce qui implique la redéfinition des relations avec les Etats-Unis et la Russie et le déplacement de la défense de l'OTAN à l'IESD. Les Européens, dans le contexte actuel doivent prendre en charge leur défense et leur sécurité car ils en ont les moyens, y compris sans augmentation importante de leur effort budgétaire de défense. Cette évolution passe par une refondation de l'OTAN ; elle sera par conséquent très difficile à accomplir, la crise ukrainienne ne la facilitant pas.

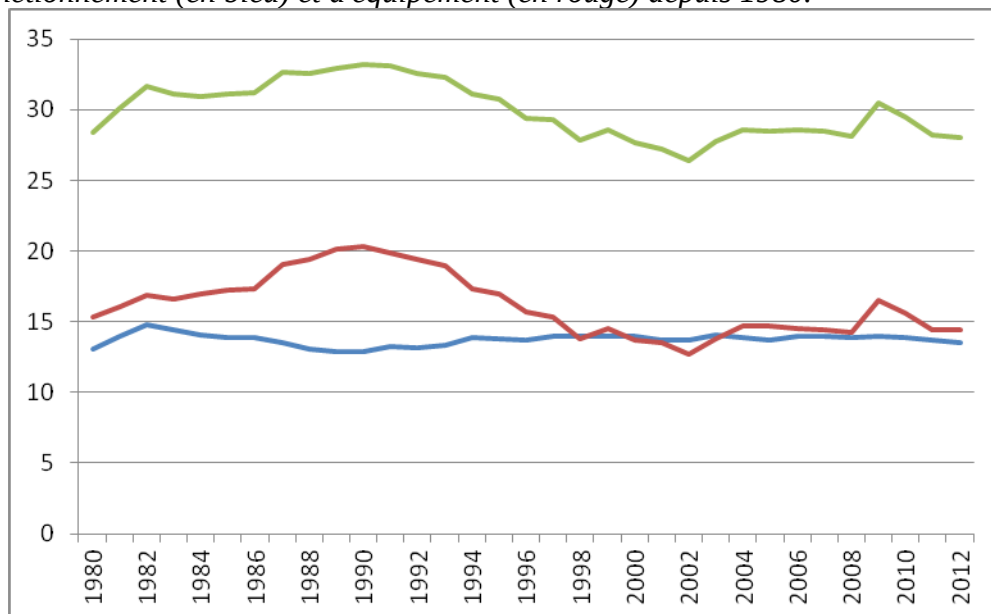
NB On a utilisé les données du SIPRI pour pouvoir travailler sur la longue durée et surtout établir des comparaisons avec les autres Etats, ce que ne permettent pas les données de

l'Agence européenne de défense (*Data Defense 2013* et *National Defense Data 2013* publiés en 2015) qui donne des sommes en euros.

VI. Dépenses de la France (D 158).

Repères

(158) Contrairement au Royaume-Uni, le budget de la défense en France est moins soumis à des variations, pouvant être liées soit aux conditions économiques soit à l'environnement international². Cela traduit un fort degré d'inertie. Le graphique suivant présente l'évolution, en valeurs réelles, du budget total de la défense (en vert) et ses composantes de fonctionnement (en bleu) et d'équipement (en rouge) depuis 1980.



Graphique 6 : Evolution du budget de la France (Données de l'Observatoire Economique de la défense)

Plusieurs phases apparaissent clairement. La décennie des années 1980 est symbolisée par une hausse continue, principalement liées aux équipements de défense. La fin de la guerre froide marque une forte baisse du budget, une nouvelle fois liée à la réduction du budget d'équipement. L'engagement en Afghanistan, couplé au faible taux de disponibilité des matériels, conduit à stabiliser le budget en valeurs réelles, les deux composantes étant relativement égales. Il apparaît alors que le budget de 2013 est proche de celui observé au début des années 1980. Bien évidemment, cette comparaison est partielle (voire partielle) car le prix des équipements est supérieur aux prix des biens de consommation courante de sorte que "le pouvoir d'achat" des armées françaises est réduit.

Traditionnellement, les budgets de défense en France s'inscrivent dans le cadre de plusieurs documents officiels. Tout d'abord, les Livres Blancs fixent les orientations principales en faisant un exposé des menaces et des priorités dans une optique de temps long. Ensuite, sur la base des orientations stratégiques, les Lois de Programmation militaire (LPM) définissent de manière pluriannuelle les besoins, en faisant des prévisions sur les budgets d'équipement. Les LPM servent de base à la construction des budgets dans les Lois de

² Cela peut être mesuré par différents critères. Traditionnellement, une mesure de la volatilité est l'écart-type. Sur les budgets de défense entre 1990 et 2013, l'écart-type du budget anglais est deux fois plus élevé que celui du budget français.

Finance Initiale (LFI) en déterminant des Crédits de Paiement (CP) et des Autorisations d'Engagement (AE) qui peuvent être amendées par des lois de finance rectificative.

A l'heure actuelle, les choix budgétaires de défense sont délicats car ils doivent à la fois prendre en compte le contexte de rationalisation de la dépense publique et les besoins en termes de sécurité dans un climat de fortes incertitudes quant aux menaces existantes. Les livres blancs de 2008 et 2013 ont cherché à répondre à cette équation en formulant des recommandations budgétaires visant notamment à augmenter les dépenses d'équipement en faisant des économies sur les dépenses de fonctionnement à budget total constant.

Cette stratégie n'apparaît pas comme étant parfaitement mise en œuvre. Si le nombre de personnes rattachées au Ministère de la défense est bien en baisse, la masse salariale ne baisse pas, la Cour des Comptes indiquant même que la politique de ressources humaines est peu rationalisée. Par ailleurs, les dépenses d'équipement souffrent d'inexécutions dans la mesure où les crédits de paiement sont toujours inférieurs aux prévisions des différentes LPM (généralement on perd une annuité d'équipement). Droff J. et J. Malizard (« Cohérence entre politique budgétaire et budget de défense en France », Revue Défense Nationale, 769, 2014 pp. 116-121) montrent notamment que les dépenses de défense sont davantage soumises à la rigueur budgétaire et qu'en leur sein, les dépenses d'équipement sont les principales variables d'ajustement. Enfin, des contraintes exogènes, liées par exemple aux OPEX ou à l'accompagnement des territoires dans la réforme des bases de défense, conduisent à des réorganisations qui obèrent la capacité d'équipement.

Actualité

Dans un contexte économique contraint, les menaces sur le budget de la défense en 2015 étaient nombreuses. En premier lieu, les surcoûts des OPEX seront très probablement supérieurs aux anticipations formulées par la LPM. Surtout, la réalisation budgétaire reposait sur l'utilisation de recettes exceptionnelles (et non des crédits budgétaires) liées à la vente de fréquences hertziennes. Les incertitudes sur les délais de cette vente ont conduit les responsables politiques à proposer la solution des "sociétés de projet" dont l'objectif est d'acheter des équipements militaires de la France pour les louer aux armées et utiliser le produit de la vente au financement des projets à venir. Devant les difficultés soulevées par ce projet, son coût (voir l'audition de Laurent Collet-Billon devant la commission des finances le 1er avril 2015) et ses conséquences sur la dette publique, le Président de la République a proposé le 29 avril 2015 de revenir sur les sociétés de projet et d'utiliser des crédits budgétaires en faisant des économies sur d'autres postes budgétaires. Il a été décidé de préserver 18000 postes ainsi qu'une rallonge de 3,9 milliards dont l'essentiel portera sur les années 2018 et 2019 et principalement pour financer les postes qui seront finalement conservés par rapport aux orientations précédentes de la LPM.

Les OPEX focalisent l'attention des médias dans la mesure où la France est impliquée dans de nombreuses missions : opérations Sangaris, Epervier, Chammal (lutte contre l'Etat Islamique en Irak), Finul (Liban). Plus de 10000 hommes sont mobilisés sur ces différents théâtres, sans compter les équipements utilisés. Ces interventions croissent depuis 2002.

Bien évidemment, les conséquences budgétaires de ces interventions sont significatives. Il convient de préciser qu'une partie des dépenses des OPEX est anticipée par les LPM et les lois de finance initiales. Toutefois depuis 2001, les dépenses réellement engagées sont toujours supérieures aux dépenses prévues par les LFI. Pour l'année 2015, le secrétaire d'Etat au budget, Christian Eckert, a annoncé que le surcoût pourrait dépasser le milliard d'euros. Cet engagement constant a des répercussions sur les autres dépenses du Ministère, notamment les équipements ; selon plusieurs rapports parlementaires, les OPEX sont une raison de l'inexécution des LPM. Par ailleurs, les conséquences peuvent être aussi en dehors du champ budgétaire, en mobilisant le concept d'analyse contrefactuelle : quelles auraient les

conséquences économiques entre la situation actuelle et celle où il n'y aurait pas eu d'intervention ? Cette question pose des difficultés méthodologiques mais Bilmes et Stiglitz indiquent que dans le cas américain, ces conséquences sont majeures sur le long terme (*The Three Trillion Dollar War*, WW Norton & Company, 2008). Dans une analyse plus restreinte, Droff J. et J. Malizard (" Les opérations extérieures de la France : Une mise en perspective économique", *Lettre de l'IRSEM*, A paraître 2015) montrent que dans le cas de la France ces conséquences sont plus limitées, surtout au regard de l'endettement public.

Sur le coût de la dissuasion nucléaire on trouve dans le rapport d'information sur le contrôle de l'exécution des crédits de la défense pour exercice 2013 (rapport AN 2249, 7 oct 2014) des indications intéressantes

« L'effort financier de la Nation en faveur de la dissuasion : 0,15 % du PIB pour la garantie ultime de notre sécurité et de notre indépendance.

De nombreux commentateurs affirment régulièrement que les moyens consacrés à la dissuasion ont sans cesse été sanctuarisés. S'il s'agit de prétendre que le niveau de l'effort national en la matière a toujours été maintenu à son niveau initial, alors une telle assertion est fautive. En effet, l'analyse des statistiques sur longue période montre que la part du budget consacré à la dissuasion n'a cessé de diminuer depuis la naissance de celle-ci relativement au PIB et, globalement, la dépense demeure somme toute modeste au regard des enjeux stratégiques précédemment évoqués. Si, dans les premières années, d'importants volumes financiers ont effectivement été consacrés au lancement de la dissuasion, ses moyens ont ensuite régulièrement diminué. Ainsi, entre 1961 et 1967 l'effort financier avait été multiplié par cinq, passant de 0,2 % à environ 1 % du PIB. En 1990, il avait été réduit de plus de moitié en proportion et n'atteignait plus que 0,47 % du PIB. En 2013, il ne représentait que 0,15 % du PIB, soit 3,2 milliards d'euros pour 2 113,7 milliards d'euros de PIB. Un coût équivalent à 0,15 % de la richesse nationale est-il un prix trop fort à payer pour garantir la protection des intérêts vitaux de la Nation et notre autonomie politique et stratégique ? Les rapporteurs ne le pensent pas. Pour mémoire, lorsqu'il était en vigueur, le taux réduit de TVA à 5,5 % dans le secteur de la restauration représentait un coût de 3 milliards d'euros en termes de perte de recettes pour le budget de l'État.

Sur la période couverte par la loi de programmation militaire 2014-2019, la part de la dissuasion représentera 12 % du budget de la Défense. Pour 2014, ce sont 3,1 milliards d'euros en autorisations d'engagement (AE) et 3,5 milliards d'euros de crédits de paiement (CP) qui y sont consacrés⁽²²⁾. Le total des CP atteindra 4,5 milliards d'euros en fin de période avec les prémices du renouvellement de la composante océanique. Rappelons que la plupart des crédits consacrés à la dissuasion sont des crédits d'équipement permettant l'adaptation et la modernisation des équipements, systèmes d'armes et transmission. »

Les données fournies par l'Agence européenne de défense permettent de situer facilement la France par rapport aux autres membres de l'UE. V : EDA, *National Defense Data 2013* : personnel (pp20-22), opérations maintenance (pp23-25), investissement (pp26-28), équipement (pp 29-31), R&D (pp32- 34), R&T (pp 35-37), infrastructure (p 38).

Sources : Projet de LF, documents parlementaires, not. rapports ; rapport d'information sur le contrôle de l'exécution des crédits de la défense pour exercice 2013 (rapport AN 2249, 7 oct 2014) ; Annuaire statistique de la Défense ; Rapport(s) de la Cour des comptes : 29/09/2014 Le maintien en condition opérationnelle des matériels militaires : des efforts à poursuivre ; 06/03/2014 Le système de paye Louvois, Rapport public annuel. EDA, *National Defence Data (annuel)*.

VII. Dépenses par catégories (D 159).

Repères.

(159) Il est important de désagréger les dépenses militaires, de les décomposer en indicateurs plus fins, de distinguer ce qui relève des dépenses en personnel, en équipement, en RD etc. Les dépenses de RD sont celles qui traduisent l'effort visant à garder ou acquérir la supériorité, à assurer l'équilibre, à ne pas se faire distancer ; ce sont celles qui préparent l'arrivée des matériels de nouvelle génération ; elles sont particulièrement significatives du point de vue de la course aux armements et très importantes pour les bases industrielles de défense et le maintien des capacités technologiques. A considérer également, parce que très stratégiques, les dépenses allant aux systèmes de projection de forces, de frappe « imparables », aux systèmes défensifs, à l'espace, à la RAM etc...et bien sûr au nucléaire militaire. Quand il s'agit de dépenses d'équipement, il est important de savoir à quel type d'équipement elles sont destinées. Les difficultés méthodologiques développées dans l'aperçu critique des sources actuellement disponibles sont également valables pour toute analyse cherchant la décomposition des budgets de défense. Les questions de périmètre et d'inflation sont cruciales pour permettre les comparaisons entre pays et dans le temps.

Dans ces conditions, peu de sources sont disponibles, au plan international, car le traitement statistique revêt une dimension quasiment insurmontable. L'usage de données nationales est privilégié, notamment pour les pays développés. On dispose cependant de quelques données internationales, qui peuvent faire l'objet d'observations.

Actualité

VII.1. Dépenses de R & D des membres permanents du Conseil - de sécurité -

La Military Expenditure Data Base de l'UNODA fournit par ex des données par catégories de forces (Air, Land, Naval, Others) et par activités (Personnel, Procurement & Construction, R & D, Operation and maintenance, Not Distributed), relativement récentes pour 3 des 5 membres permanents du Conseil de sécurité.

Année	Chine	Etats Unis	France	Russie	Royaume Uni
2010		76,991.00		48,572.00	2,550.00
2011		74,871.00		107,388.00	2,349.90
2012		70,935.00		101,949.00	
2013		66,892.00		58,086.00	2,372.00
2014					

Tableau 22 : R & D. Informations fournies par les membres permanents du Conseil de sécurité (Données Military Expenditure Data Base, UNODA).

Ce tableau montre que l'on ne peut pas actuellement comparer les dépenses de R & D des membres permanents. Le premier point à signaler est l'absence d'informations de la Chine et de la France. Cela est étonnant surtout de la part de Paris, dont les données sont par ailleurs disponibles via l'AED et l'OTAN. La France avait fourni aux Nations unies des données R&D pour la période 2001- 2009. De la part de la Chine cette absence surprend moins, étant donné l'opacité bien connue de cet Etat. Elle a fourni des données pour la période 2006- 2010 mais pas sur la R&D. La Chine et la France n'ont plus fourni des données depuis 2010. Les chiffres des Etats-Unis sont en dollars, de la Russie en roubles et du Royaume Uni en Livres

Sterling. Ces sommes sont très difficiles à comparer mais on peut les rapprocher des données nationales ou de celles que fournissent d'autres sources comme l'OTAN ou l'AED, pour les pays concernés.

VII.2. Dépenses d'équipement de l'OTAN.

Repères

L'OTAN fournit des informations, en pourcentage, sur plusieurs catégories de dépenses : personnel, équipement, infrastructure et autres dépenses. On a reproduit ci-après les données relatives aux dépenses en équipement pour lesquelles le sommet de septembre 2014 a retenu la norme de 20^o/o du budget de la défense pour les dépenses d'équipement et de R&D liée.

	2009	2010	2011	2012	2013
Albanie	11,3	15,7	13,4	14,4	15,8
Allemagne	17,6	17,6	16,4	16,5	16,0
Belgique	8,2	6,8	6,3	3,6	2,8
Bulgarie	14,2	15,4	6,3	3,7	2,3
Canada	12,8	13,8	10,6	9,3	14,5
Croatie	10,2	8,1	15,8	14,7	10,7
Danemark	9,9	14,1	9,7	9,0	9,9
Espagne	17,4	12,1	6,7	22,9	Pas dispo
Estonie	17,9	11,9	10,1	13,7	14,2
Etats-Unis	24,1	24,1	26,2	25,8	24,7
France	27,0	30,2	28,2	30,6	28,6
Grèce	27,8	18,0	5,9	7,5	17,7
Hongrie	12,7	12,1	12,3	5,8	9,8
Italie	11,3	10,9	11,7	8,9	13,6
Lettonie	5,4	15,6	10,8	10,5	12,0
Lituanie	16,2	10,0	9,4	11,2	9,3
Luxembourg	17,4	34,4	21,9	17,1	15,8
Norvège	19,2	18,1	17,0	17,8	18,9
Pays-Bas	17,6	15,7	14,4	13,4	13,1
Pologne	15,9	18,1	16,1	15,2	13,9
Portugal	8,7	13,2	12,1	9,3	9,2
République Slovaque	13,2	9,8	7,1	9,6	5,5
République Tchèque	22,4	12,4	13,3	14,8	9,5
Roumanie	8,7	8,8	7,6	4,1	14,6
Royaume-Uni	21,9	24,5	22,0	19,5	23,1
Slovénie	8,5	18,0	5,7	1,2	1,5
Turquie	25,6	28,0	24,6	21,2	20,5

Tableau 23 Part des dépenses d'équipement dans les dépenses militaires totales (Données OTAN *Financial and Economic Data Relating to NATO Defence*, fev. 2014), exprimées en pourcentage du budget total.

NB Aucune précision méthodologique concernant leur construction n'est apportée par l'OTAN.

Nous avons fait apparaître en gras, les pays qui respectent la part de 20% de dépenses d'équipement dans le budget total. La France, la Turquie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis respectent ce critère, en dépit des contraintes budgétaires. A l'opposé, certains pays compriment largement leurs équipements sous le poids de la crise économique : Espagne, Grèce (même si on assiste à des remontées certaines années), Belgique, Hongrie ou encore Slovaquie. La chute de la part consacrée aux équipements en Espagne est particulièrement forte compte tenu de la tendance de moyen terme où le pays respectait le critère de 20% sur la période 2005-2009 et proche de 19% entre 2000 et 2004. Le cas de l'Allemagne est particulièrement instructif car elle appartient, avec la France, l'Espagne, l'Italie, la Suède et le Royaume Uni aux pays de la *Letter of Intent* (LoI), accord visant à faciliter la restructuration et le fonctionnement de l'industrie européenne de défense. Ce pays dispose d'une industrie de défense, dégage des excédents budgétaires mais ne respecte pas le critère de 20% ce qui peut s'assimiler à un comportement de passager clandestin au sein de l'alliance. L'Italie dispose également de structures industrielles mais est touchée par la crise ce qui limite ses possibilités de financement. Le Canada et les Pays Bas apparaissent également comme des passagers clandestins. Il n'est pas sans intérêt de comparer ces données avec celles que fournit l'AED dans *National Defence Data 2013*, p 31. On voit qu'elles sont assez nettement différentes, ce qui ramène au problème de la définition et de la construction des données. Dans le cas particulier, l'engagement des 20°/° étant pris dans le cadre de l'OTAN, ce sont les données OTAN qui serviront de repères.

NB L'aperçu critique des sources actuellement disponibles en matière de dépenses de défense et de sécurité initialement annexé à ces développements, a été placé dans les Notes d'information. L'Index a été renuméroté en conséquence.

Index des Repères et Actualités et Notes d'information

J-F. Guilhaudis

- Abkhazie A 53, B 92
- Accord de partenariat stratégique v. alliances
- Accords d'amitié et de coopération v. alliances
- Accords de coopération de défense v. alliances
- Accords de coopération militaire technique v. alliances
- Accords de défense va alliances, bases B 93, C 134
- Accords et organismes régionaux B 128, 129, 130
- Afghanistan A 64, 86, B 94, 110, F 191, 199
- Afrique de l'Ouest G 206
- AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) G 212
- Airbus Group E 170
- Al Qaida A 57, 62, B 86, 109, H 219
- Albanie B 112
- Allemagne A 34, E 169, 170, H 223
- Alliance Chine Russie B 101, D 145, H 216
- Alliance de second type B 100- 104
- Alliances A 26, B 84- 105, H 216
- Alliances bilatérales B 86-94, 98
- Alliances collectives B 95- 99--- Inf. 2, 1- 11
- Ansar El Dine H 219
- Antarctique F 204
- Arabie Saoudite B 104, 108, E 178
- Arctique F 196
- Armed Conflicts Data Base* F 195
- Armes, armements va. transferts E 161- 186--- Inf. 4, 1- 5, Inf. 5, 1- 30
- Armes nouvelles E 164
- Armes à sous munitions G 210
- Armes chimiques et biologiques E 183, 184
- Armes classiques va puissances classiques
- Armes de destruction massive E 182, 185, G 211
- Armes hypersonique E 164, G 214
- Armes nouvelles E 161, 162, 164, H 218
- Armes nucléaires va. puissances nucléaires E 165, 181, 183, H 222--- Inf. 1, 1-10, Inf. 5, 1-30
- Asie centrale G 210
- Asie de l'Est G 214
- Asie Pacifique D 153, E 181
- Assemblée générale (ONU) B 119, 124, G 211, 213, H 222
- Australie E 170, F 204, 208
- Autodétermination v. peuples
- Autriche G 212
- Baltes (pays) D 154, F 201, 202, H 222
- Barkhane (opération) C 133
- Bases militaires B 85, 97, C 131-138, F 208, H 216
- Blocs B 84, 98, 99
- Boko Haram A 63, H 219

Brésil A 35, E 169, G 212, H 216, 218
BRICS B 119
Brunei F 201
Budgets militaires v. dépenses militaires
Cachemire F 198
Califat (v. Etat islamique) B 109, H 221, 222
Cambodge B 103, F 208
Canada F 196
Capacité de projection A 27
Capacités militaires v puissances militaires
Catalogne A 71, 73
Catastrophes F 206
Center for Systemic Peace F 192, 193
Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) B 95
Centrafrique (RCA) B 121, F 197
Charte des nations unies v ONU, Assemblée générale, Conseil de sécurité
Chiites B 104, H 217, 219
Chili F 204
Chine A 2, 4, 20, 27, 48, B 101-103, 113, 120, C 131, 132, 137, D 144, 153, 159, E 169, F 201, G 210, 212, 214, H 216-218, 223--- Inf. 1, 5, Inf. 5, 17- 19
Chiran B 101, H 217
Chrétiens d’Orient A 79
Chypre Nord A 52, F 198, 203
Comité international de la Croix Rouge (CICR) F 208
Cour internationale de justice (CIJ) A 4, F 190, 204, H 222
Coalition anti Etat islamique B 108
Coalition(s) B 84, 105-111, 130, H 223
Collier des perles C 132
Commerce des armes (traité) G 210
Commission du désarmement G 211
Complexe(s) militaro- industriel(s) E 166, 172
Conférence du désarmement G 211
Conférences d’examen G 210
Conflict Barometer F 192
Conflict Data Program (Uppsala) F 191
Conflits F 189- 204, H 218
Congo (RdC) B 121
Conseil de sécurité B 108, 110, 119- 121, 128, D 159, G 210, 211, H 222, 223
Contre insurrection F 199
Corée du Nord A 6, 25, 57, B 88, G 210, 211--- Inf. 1, 9, Inf. 5, 29- 30
Corée du Sud B 88, E 170
Cour européenne des droits de l’Homme (CEDH) F 208
Cour pénale internationale F 208
Course aux armements E 180, 181, F 188, H 218
Crimée A 55, 57, B 96, 114, 120, 124, F 203, G 210, H 222
Criminalité A 59
Crise du désarmement G 210
Crisis Watch F 194
Cyberguerre F 190, 205
Danemark F 196

Darfour F 197
 Défense commune B 85
Defence innovation Initiative A 39, E 186
Department of Peace and Conflict Research Uppsala va. UCDP F 191
 Dépenses militaires D 139- 159, G 214, H 218, 223--- Inf. 3, 1- 10
 Dépenses militaires mondiales D 141, 142
 Dépenses militaires par catégories (R&D...) D 159
 Dépenses militaires par régions D 150- 157
 Dépenses militaires, palmarès D 146- 149
 Dépenses militaires de la France D 158
 Dépenses militaires européennes D 154- 157
 Dépenses militaires & Grand Moyen Orient D 152
 Dépenses militaires & Asie Pacifique D 153
 Désarmement G 209- 214, H 222
 Désarmement nucléaire G 210, 212- 214, H 218
 Différends F 190, H 223
 Différentiel de puissance A 2, 27, G 214, H 218
 Dispositif militaire C 131, 134
 Dissuasion A 1, E 165, G 213, 214, H 218
 Djibouti C 131, 132, 138
 Doctrine de défense A 39, 40, 41
 Droit des conflits armés F 208, H 222
 Droit des peuples v. peuples
 Droit humanitaire F 208, H 222
 Drones E 164
 EADS E 170
 Eau F 197
 Ebola B 119, F 206
 Ecosse A 72
 Egypte B 89, 104, 105, 108, G 212
 Embargo sur les armes G 211
Enduring Freedom B 85, 105, 110
 Engagement unilatéral d'assistance B 85
 Engagement de se consulter B 85
 ENMOD (convention¹) G 210
 Entreprises transeuropéennes E 169
 Epidémies F 206
 Espace G 211, 214, H 218
 Espagne E 170, F 206
 Etat effondré A 42, 43
 Etat exempt d'armes nucléaires B 113
 Etat fragile A 42- 44
 Etat islamique A 38, 57, 62, B 104, 108, 111, F 196, H 219, 221, 222
 Etat renaissant A 42, 46
 Etats dotés (TNP) 4, 18-21, 212--- Inf. 1, 2- 5, Inf. 5, 4- 19
 Etats-Unis A 4, 18, 27, 39, B 86-90, 96, 102, 111, 113, 114, 119, 121, 122, C 131, 132, D 143, 153 159, E 163, 169, F 196, 201, 206, 208, G 212, 214, 216-219, H 222--- Inf. 1, 3, Inf. 5, 4- 6

¹ Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou à toutes autres fins hostiles.

Ethiopie F 197
Europe voir IESD, OTAN, Union européenne
Exercices militaires B 85
Exportation(s) d'armements E 175, 178
Facilités militaires (v.a. bases) B 85, C 131, 137, H 216
FCE (traité) G 210
Finlande B 85, F 196
FNI (traité) G 210
Forces spéciales F 199
Fragile State Index va. *Global Report...* A 43
France A 4, 19, 27, B 93, 108, C 132- 134, D 156, 158, 159, E 169, 170, 178, G 212, 216
--- Inf. 1, 4, Inf. 5, 13- 16
G 5 Sahel B 107, C 133
Garanties de sécurité B 113
Gaza B 121, 124
Géopolitique F 196, 197
Géorgie B 92
Gibraltar F 203
Global Report. Conflict, Governance and State fragility F 193,
Global Terrorism Index A 61
Golan F 203
Grand Moyen Orient D 152
Graphène E 164
Guerre F 190-192, 200, 205
Guerre économique F 190, 205
Guinée B 93, F 206
Haut Karabakh F 198
Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) F 207
Heidelberg Institute for International Conflict Research (HIIK) F 192
Homeland Quadriennial Review A 39
Hong Kong A 48, 70
Humanitaire F 191, G 212
Hyper puissance A 2
Idées E 165, F 199
Identité européenne de sécurité et de défense (IESD) A 32, 85, D 156
Importation(s) d'armements E 176, 177
Inde A 5, 24, 27, B 102, D 153, E 170, G 211, 212--- Inf. 1, 8, Inf. 5, 23- 25
Industrie(s) d'armement(s) E 166-171, H 216
Initiative amphibie européenne A 27
Installations militaires v. Bases militaires C 131
International Crisis Group F 191, 194, 200
International Institute for Strategic Studies (IISS) F 191, 195--- Inf. 4, 4
Irak A 76, B 108, 124, F 196, 199, H 216, 219, 222
Iran A 7, 9, 57, B 101, 104, 108, 122, F 196, G 210, 211, H 217
ISAF B 86, 110
Israël A 5, 23, B 89, 105, 121, 122, 124, E 170, F 197--- Inf. 1, 7, Inf. 5, 20- 22
Palestine F 191, 196- 198, 200, H 222, 223
Italie E 169
Japon A 36, B 87, 88, 102, C 132, D 153, E 170, 178, F 201, 204, H 216, 218
Jérusalem B 122

Jordanie F 197
KMW (Krauss- Maffei- Wegman) E 170
Kosovo A 49, 71, B 105
Kurdes A 76
Légitime défense va alliances B 105, 108
Liberia F 206
Libye A 44, B 111, F 197, H 222
LoI (letter of Intent) E 169
Macao A 70
Maintien de la paix B119, 123- 130, H 222
Major Non NATO Ally B 86, 114
Malaisie F 201
Mali B 93, 107, 121, C 133, F 206, H 219
Malouines C 135, F 191, 197, 198
Matières fissiles G 210,
MBDA E 170
Mécanisme du désarmement (va. Conférence, Commission du désarmement) G 210- 211
Mer de chine F 196, 201, H 216, 217
Mercenaires A 82, 83
Mesures coercitives unilatérales B 119
Mesures de confiance G 210
Mexique G 212,
Mines anti personnel G 210
Minorités A 68, 79- 81, H 217
Missions de consolidation et de rétablissement de la paix B 126
Modernisation E 181--- Inf. 5, 1- 30
Moldavie F 202
Mongolie B 113
Moyen Orient va. Grand Moyen Orient B 124, H 221
MUJAO H 219
National Intelligence Strategy A 39
Neutralisation H 222
Neutralité B 112, 114, D 156
Nexter E 170
Nigeria F 206
Nil F 197
Non Alignés, non alignement A 78, B 85, 112-114, 116, 119, D 156
Normes B 119, H 222
Norvège F 196
Nouveaux producteurs d'armements E 169
OCCAR E 156, 171
Occidentaux B 119, 120, C 131, D 153, H 216- 218, 222, 223
Okinawa C 132
OMC F 204
OMS F 206
ONG F 207, G 212, H 222
ONU va Assemblée générale, Conseil de sécurité, B 118, 119, 125- 127, 129, F 190, 203,
G 210, H 222, 223
Open Skies G 210
Opérations de maintien de la paix B 125- 127

Ordre international F 196, H 215, 220- 223
 Organisme(s) de sécurité collective B 84, 95, 105, 117, 128- 130
 Ossétie du Sud A 53
 OTAN A 2, 33, B 86, 94, 96, 110, D 154- 156, 159, G 210, 213, H 216, 222
 OTSC (Organisation du traité de sécurité collective) B 92, 97, 99, 113, 114, 128, C 136,
 D154
 Ouïgour A 80
 Pakistan A 5, 24, 65, D 153, F 197, G 212--- Inf. 1, 8, Inf. 5 26- 28
 Palestine A 50, 75, B 122, 124, H 222
 Partenariat B 94, 113
 Partenariat de défense B 93, 94
 Partenariat stratégique B 86, 101
 Pérou F 204
 Peuples A68- 78, B 122, H 222
 Philippines B 103, F 201
 Philnambodge B 103, D 153
 Programmes d'armement E 171
 OIAC (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques) G 210
 Pirates A 59, 67, B 119, G 223
 Politique de défense A 39- 41
 Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) v IESD
 Pologne A 37, D 156
 Pré- positionnement C 133- 135
 Projection de puissance A 27
 Prolifération(s) voir TNP E 182- 184, G 211, 213, 214
 Puissance classique A 1, 26- 30
 Puissance militaire A 1- 41
 Puissances aériennes A 29
 Puissances navales A 28
 Puissances nucléaires A 1, 3- 25, 31, Inf. 1, 1- 10, Inf. 5, 1- 30
 Puissances terrestres A 30
 Puntland A 53, H 221
Quadriennial Defence Review A 39
 R&D militaire E 162, 163, H 216
 RAM (Révolution dans les affaires militaires) E 165, F 199, G 214
 Réfugiés F 207
 Risques explosifs de guerre G 210
 Royaume Uni A 4, 10, 19, 27, B 90, 122, C 135, D 156, 159, E 169, 170, F 206, G 212,
 216--- Inf. 1, 4, Inf. 5 10-12
 Russie A 2, 4, 18, 27, 40, 55, 58, B 85, 89, 91, 98, 99, 101, 102, 108, 113, 114, 120, C 131,
 136, D 153, 154, 159, E 169, 186, F 196, 199, 201, 202, G 210, 212, 214, H 216- 218, 222,
 223--- Inf. 1, 4, Inf. 5, 7-9
 Safran E 170
 Sahara occidental A 51, B 107, F 191, 197, 198, H 221
 Sahara Sahel B 104, 107
 Sanctions A 42, 56- 58, B 114, 122, H 222
 Sécurité collective (va organismes de) B 105, 122, 128, F 198, H 223
 Sécurité maritime F 210
 Sénégal F 206
 Serval C 133

Sierra Leone F 206
 Sinäi B 105
 Singapour E 170
 Situations étatiques incertaines A 42, 47
 Sociétés militaires privées A 82, 83
 Somalie A 46, 53, F 197, H 221
 Somalisation A 42, 43, 45
 Soudan F 197
 START Inf. 1, 3
Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) D 142- 145, 147- 149, 151- 156,
 E 168, 169, 174- 176, F 191, 200--- Inf. 3, 3, 10, Inf. 4, 2
Strategy for Countering Weapons of Mass Destruction A 39
 Suède E 170, F 196,
 Suisse E 170
 Sunnites B 104, H 217, 219
 Surarmement E 186
 Syrie A 76, B 91, 108, 120, 124, C 136, E 184, F 191, 196, G 210, H 216, 222
 Système international D 145, F 196, H 215- 220
 Systèmes défensifs G 214
 Taiwan A 48, F 196, 201
 Taliban A 52, 63
 Tchad C 133
 Territoires coloniaux A 78
 Territoires non autonomes v. Territoires coloniaux
 Terrorisme A 59, 60- 66, B 86, 106, 119, F 185, 199, G 213, H 219, 223
 Tibet A 81
 TICEN (traité d'interdiction complète des essais nucléaires) G 210
 TNP A 4- 8, 11, 12, G 210, 212, 214---- Inf. 1, 2- 5,
 Transferts d'armements A 64, 85, E 173- 179---- Inf. 4, 1- 5
 Transnistrie F 201
 Tribunaux pénaux internationaux F 208
 Tunisie A 69
 Turquie A 76, B 108, E 169
 UCDP (*Uppsala Conflict Data Program*) F 191, 200
 Ukraine A 33, 55, 74, B 96, 97, 99, 101, 114, C 136, E 170, F 198, 201, 202, G 210, H 216,
 218, 222
 Union eurasiatique B 114
 Union européenne A 2, 27, 32, 33, B 113, 114, 122, 130, D 156, 159, E 163, 170, 179, F
 207, G 216, H 218, 222
 Veto B 105, 121, 122
 Vietnam B 103, F 201
 Yémen F 197
 Zone de guerre et d'insécurité H 221
 Zone grise H 221
 Zones exemptes d'armes nucléaires G 210, 211, 214, H 222